AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport à l'Assemblée générale
23 juin 2026



© Johann Michalczak

SOMMAIRE GÉNÉRAL

p. 3 **Texte des résolutions**

p. 4 **Rapport du conseil à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

p. 5 **Rapport moral**

p. 7 **Vie associative**

p. 9 **Vie de l'équipe**

p. 14 **Rapport d'activité 2025**

p. 52 **Budget analytique réalisé 2025**

p. 56 **Bilan financier 2025**

p. 64 **Rapport du commissaire aux comptes 2025**

p. 90 **Projet 2026**

p. 116 **Budget analytique prévisionnel 2026**

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 JUIN 2026

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (26 juin 2025).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne GENY, présidente de l'association.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé·e n'ayant pas pris part au vote de la convention la/le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, excédentaire de 20 625 €, de la manière suivante :
- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de 20 625 €

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve les projets et le budget prévisionnels 2026.

RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2025 fait apparaître pour l'association un excédent de 20 625 euros.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :
- proposition d'affectation de 20 625 euros au compte de report à nouveau, portant les fonds propres à la somme de 442 745 euros.

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

RAPPORT MORAL

Chères adhérentes, chers adhérents,
Mesdames et Messieurs les représentant·es de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'année civile 2025.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous nous quittions sur l'anticipation d'une période difficile, dont 2025 ne devait être, avais-je dit, qu'une pâle illustration. Force est de constater que cette prévision s'avère exacte, et que ce que nous pressentions comme un horizon s'est rapproché plus vite que prévu.

En observant le bilan 2025 qui vous sera présenté, vous pourrez constater que l'agence ne s'est pas contentée de gérer au fil d'une conjoncture de moins en moins porteuse, mais a poursuivi une véritable politique de projet - proactive, nécessaire, en s'adaptant et en se renouvelant. Je suis d'autant plus reconnaissante à l'équipe qui, avec un poste de communication en moins depuis le départ début 2025 d'une collaboratrice rappelée dans la fonction publique territoriale, a su maintenir le cap, et l'exigence de notre action. Le bilan 2025 est solide. L'agence a maintenu un niveau d'activité élevé, dans un environnement qui se tend : pour la première fois depuis 2020, le solde ouvertures/fermetures des librairies de notre région est négatif. Côté édition, des cessations d'activité pour raisons de trésorerie rappellent la fragilité persistante du secteur. C'est précisément dans ces contextes que l'agence a le plus de sens. Et c'est dans cet esprit qu'elle a continué à renforcer son rôle d'interface, de stabilisateur, et autant que possible de levier.

Sur le plan financier, le résultat 2025 est modestement excédentaire, témoignant d'une gestion saine, prudente, et très proche de l'équilibre structurel. Ce résultat, obtenu sans « aubaines comptables » exceptionnelles comme en 2024, reflète cette fois le fonctionnement réel de l'agence. C'est une bonne nouvelle.

Mais ne nous voilons pas la face : c'est devant nous que les défis les plus sérieux se profilent. Nul n'ignore l'ampleur des baisses de subvention annoncées pour 2026 et, plus encore, pour 2027. Sans compter le risque d'annulations de crédits en cours d'exercice, **l'horizon 2027 concentre nos inquiétudes**. Le niveau futur de la subvention de fonctionnement de l'État demeure incertain, et la Région traverse ses propres difficultés budgétaires. Nous sommes conscients des pressions que subissent nos deux partenaires. **Nous savons aussi que le financement paritaire qui nous caractérise - une singularité que peu d'agences en France partagent, et dont nous mesurons le prix - est le fruit d'un engagement conjoint qui, dans les périodes stables, s'est toujours renforcé mutuellement. C'est cet engagement que nous souhaitons préserver ensemble.**

La relative bonne santé de l'agence devrait permettre de tenir 2026, voire d'aborder 2027. Parce que notre situation est encore saine, parce que nous avons des partenaires soutenants, et parce que nous n'entendons pas rester l'arme au pied. Mais à la condition d'anticiper, d'adapter, de hiérarchiser. **Jusqu'où cela a-t-il un sens ? La question n'est pas rhétorique. À partir d'un certain seuil de ressources, nos capacités de travail seront trop dégradées pour que l'agence conserve sa raison d'être.** Ce que nous sommes (un opérateur agile, de terrain, au service des politiques publiques et des professionnels du livre) requiert une masse critique. En deçà, on ne réduit plus une agence du livre : on la vide de sa substance.

Nous avons donc, ensemble et avec nos partenaires financeurs, quelques mois pour anticiper, reconsidérer la trajectoire de l'agence et nous donner toutes les chances de mieux traverser le temps qui vient. **Dans cet exercice, une priorité s'impose : l'agence, c'est d'abord de la matière grise, et donc les emplois priment.** Ce travail sera difficile. Il est nécessaire. Et nous voulons le mener non pas en position de défense, mais en partenaires responsables, exigeants, et convaincus que le livre comme bien commun, facteur de cohésion sociale, de formation du jugement, mérite d'être défendu, pas seulement célébré.

Je vous remercie chaleureusement toutes et tous, qui soutenez l'agence et contribuez au développement de ses missions : nos partenaires publics que sont l'État et la Région, les adhérents et bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble et sa directrice, et le bureau pour son engagement constant.

Évelyne Geny,
Présidente

VIE ASSOCIATIVE

LES ADHÉRENTS

L'agence compte **203** adhérents pour l'année 2025.

	2025		2024	
Type	**Nb**	**%**	Nb	%
Auteurs	**28**	**14**	27	14
Maisons d'édition	**39**	**19**	37	19
Imprimerie	**1**	**1**	1	1
Librairies	**27**	**13**	31	16
Bib. & Archives / Collectivités	**47**	**23**	52	26
Établissements scolaires & universitaires	**5**	**3**	4	2
Associations	**13**	**6**	11	6
Individuels (hors auteurs)	**43**	**21**	35	18
TOTAL	**203**	**100**	198	100

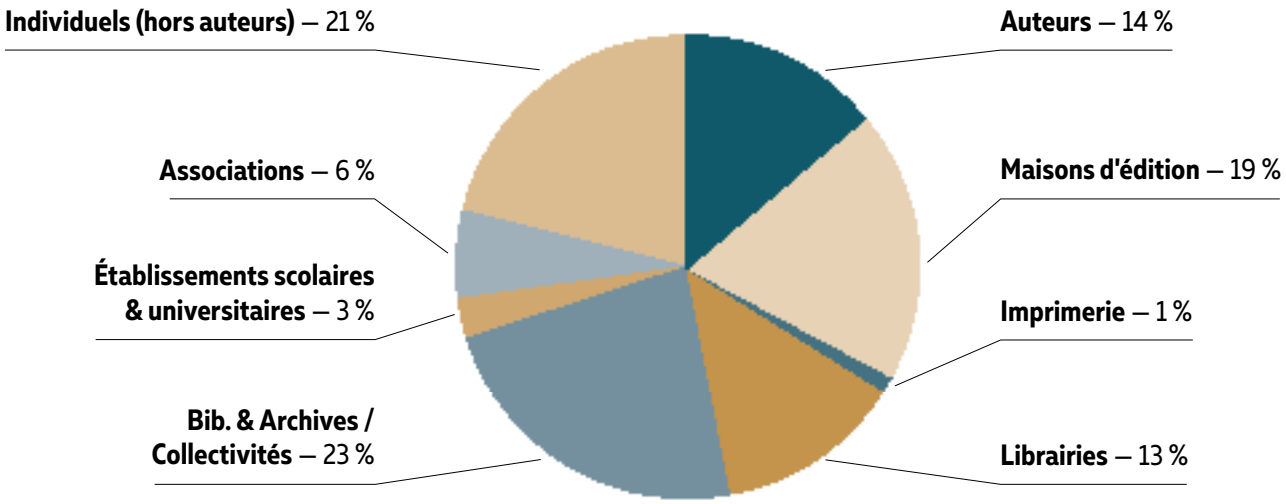

VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale ordinaire	26 juin
Conseil d'administration	17 avril, 8 décembre
Bureau	24 février, 4 avril, 29 septembre
Comité de suivi (ALL + DRAC + Région)	4 février, 4 avril, 5 novembre

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2025

Membres de droit
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Collège A (collectivités, organismes)	**Représentant**	**Entrée**
Librairie Le Goût des mots (58)	Véronique MÉRY	2023
Ville de Chenôve (21)	Amélie JEHAN	2023
Éditions du Sekoya (25)	Alain MENDEL	2023
Ville de Besançon (25)	Pierre-Emmanuel GUILLERAY	2024
Librairie Autrement dit (21)	Maryline COLOMBET	2024
Librairie Le Domaine des murmures (39)	Corinne DALLOZ	2025
Département de Haute-Saône (70)	Christophe DANIEL	2025
Association d'aide aux détenus (25)	Clémence VOIZENET	2025
Collège B (individuels)	**Qualité**	**Entrée**
Murielle FAUDOT	Ingénieur d'études (25)	2023
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2023
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2023
David BALL	Auteur (25)	2024
Arnaud FRIEDMANN	Auteur et libraire (25)	2024
Évelyne GENY	Resp. éditoriale en retraite (25)	2024
Marion PERRIER	Professeure de lettres (71)	2025
David HOUZER	Directeur des affaires culturelles (90)	2025
Marie-Claire WAILLE	Conservateur en retraite (25)	2025

COMPOSITION DU BUREAU

Évelyne GENY	Présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
Géraldine COURTOIS	Vice-présidente
David HOUZER	Vice-président
Jean-Claude SOSNOWSKI	Trésorier
Murielle FAUDOT	Trésorière adjointe
Maryline COLOMBET	Secrétaire
Véronique MÉRY	Secrétaire adjointe

VIE DE L'ÉQUIPE

LE PERSONNEL

Effectif 2025 : 15 salarié·es correspondant à 11,15 ETPT, dont 1,1 ETPT pour les catalogueuses itinérantes (CDD).

Nicolas Bigaillon	**Chargé de projet Petites Fugues & Vie littéraire**	**Temps partiel (CDI)**	Depuis 04/2019
Léa Bodinier	**Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 09/2014
Marion Clamens	**Directrice**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 01/2007
Marion Clerc *Remplacement congé maternité*	**Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique**	**Temps plein (CDD)**	De 04/2025 à 12/2025
Christine Couet	**Administratrice**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 07/2021
Maud Curtheley	**Cheffe de projet Patrimoine écrit & Lecture publique**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 02/2014
Géraldine Faivre	**Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 05/2000
David Finot	**Chargé de mission Économie du livre - Édition**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 11/2013
Floriane Guida	**Catalogueuse itinérante**	**Temps plein (CDD)**	De 02/2025 à 09/2025
Marion Masson	**Cheffe de projet Vie littéraire & Développement des publics**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 11/2020
Pascale Milly	**Chargée de mission Patrimoine écrit**	**Temps plein (CDI)** ***0 mois travaillé***	De 01/1998 à 02/2025
Solène Prévost	**Chargée de projet Patrimoine écrit & Lecture publique**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 01/2025
Solène Prévost	**Catalogueuse itinérante**	**Temps plein (CDD)**	De 10/2024 à 03/2025
Anne-Gaëlle Quivy	**Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données**	**Temps plein (CDI)**	De 03/2019 à 03/2025
Johanna Saadoune	**Catalogueuse itinérante**	**Temps plein (CDD)**	De 10/2024 à 03/2025
Delphine Zehnder	**Chargé de mission Économie du livre - Librairie**	**Temps plein (CDI)**	Depuis 03/2024

RÉUNIONS FILL

Commissions sectorielles et groupes de travail :

Patrimoine écrit & Lecture publique	24 janvier, 25 mars, 19 et 26 mai, 5 juin, 17 juillet, 8 septembre, 7 et 26 novembre, 12 décembre
Économie du livre	13 janvier, 20 janvier, 20 juin, 14 octobre, 17 novembre
Vie littéraire	2 juillet, 15 décembre
Information & Communication	7 février, 13 juin, 4 juillet, 11 septembre, 2 octobre
Médiations & publics	27 mars, 26 mai, 16 décembre
Cooprog	19 septembre, 5 et 19 décembre
Base interrégionale du livre et de la lecture (Bill)	20 juin, 11, 15, 23 et 30 septembre, 9 et 23 octobre, 7 et 18 novembre, 16 décembre
Réunions avec la Société civile des éditeurs de langue française (SCELF)	26 septembre, 10 octobre

Réunions statutaires, de réseau et des directeurs de SRL (concernent la directrice uniquement) :

Réunions des coprésidents	22 janvier, 17, 27 et 31 mars, 29 avril, 12 juin
CA	19 mars, 5 décembre
AG	4 juillet
Audition Sénat	1er avril
Réunions des directeurs de SRL	7 février, 18 avril, 13 et 27 juin, 11 juillet, 5 septembre, 3 et 17 octobre, 12 décembre
Réunions écologie	21 mars, 15 septembre
Divers réseau	6 mai et 1er juillet **(Sofia)**, 11 juin **(Filéas)**

PARTICIPATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES

Formation continue [WEBINAIRES]	
« Écologie du livre » (Fill x Asso. pour l'écologie du livre) • L'AMAP, un modèle de circuit-court pour le livre ? • La coopérative, un modèle d'avenir pour l'indépendance éditoriale et médiatique ? • L'ESS pour les professionnels et professionnelles du livre ? • Quelles alternatives d'économie circulaire pour penser la gestion des défraîchis et des défectueux ? • Éthique et soutenabilité du numérique • Comment accompagner les transformations et nouvelles organisations des événements littéraires et sportifs ? • Les manifestations littéraires face aux aléas climatiques : comment s'adapter ?	 28 janvier 25 février 5 mars 29 avril 22 mai 4 juin 10 décembre
« Bilan comptable : les indicateurs et ratios à connaître » (L'École de la librairie)	5 juin
Présentation de Filéas (Fill x Filéas)	8 octobre
« Trêve des nouveautés : retours d'expériences d'une initiative militante » (Livr'Est)	3 novembre
« Le livre d'occasion : un essor qui bouscule et inquiète ? » (Livr'Est)	1er décembre
« L'IA en librairie : un atout pour les libraires ? » (L'École de la librairie)	4 décembre
« Les financements et leur diversification possible » (Interbibly)	11 décembre

Réseau	
Rencontres régionales des bibliothèques en Quartier prioritaire de la politique de la ville (Dole)	16 janvier
Assises de l'édition indépendante (Bordeaux)	19 au 21 février
Réseau RELIEF : réunions associatives et statutaires, « café administration », webinaire « Pratiques écoresponsables » (Paris et en visioconférence)	11 avril, 13 mai, 19 juin, 17 octobre, 4 décembre

Expertise	
Jury « Si on lisait à voix haute » - DRAEAC – académie de Besançon	19 février
Commission Économie du livre - Région Grand Est	18 mars, 18 juin, 18 novembre
Comités de lecture (aides à la création et à l'édition) - Région BFC	24 mars, 30 juin, 10 septembre
Comité d'examen du Contrat territorial pour la librairie - Région BFC, DRAC BFC, CNL	24 mars, 3 septembre
Comité de pilotage de L'Échappe littéraire - Région BFC	15 mai, 18 décembre
Réunions Livres dans la boucle - Grand Besançon Métropole	14 avril, 17 juin, 2 juillet
Commission Librairie indépendante de référence - CNL	23 juin
Comité d'orientation d'Éducagri éditions	25 novembre

Coordination	
Comités de pilotage et technique de Jeunes en librairie	10 avril, 12 septembre

Pédagogie & Visibilité	
Forums EAC Lons-le-Saunier (DRAEAC)	9 avril
Intervention dans le cadre de la mensuelle du Cercle Com (Dijon)	15 mai

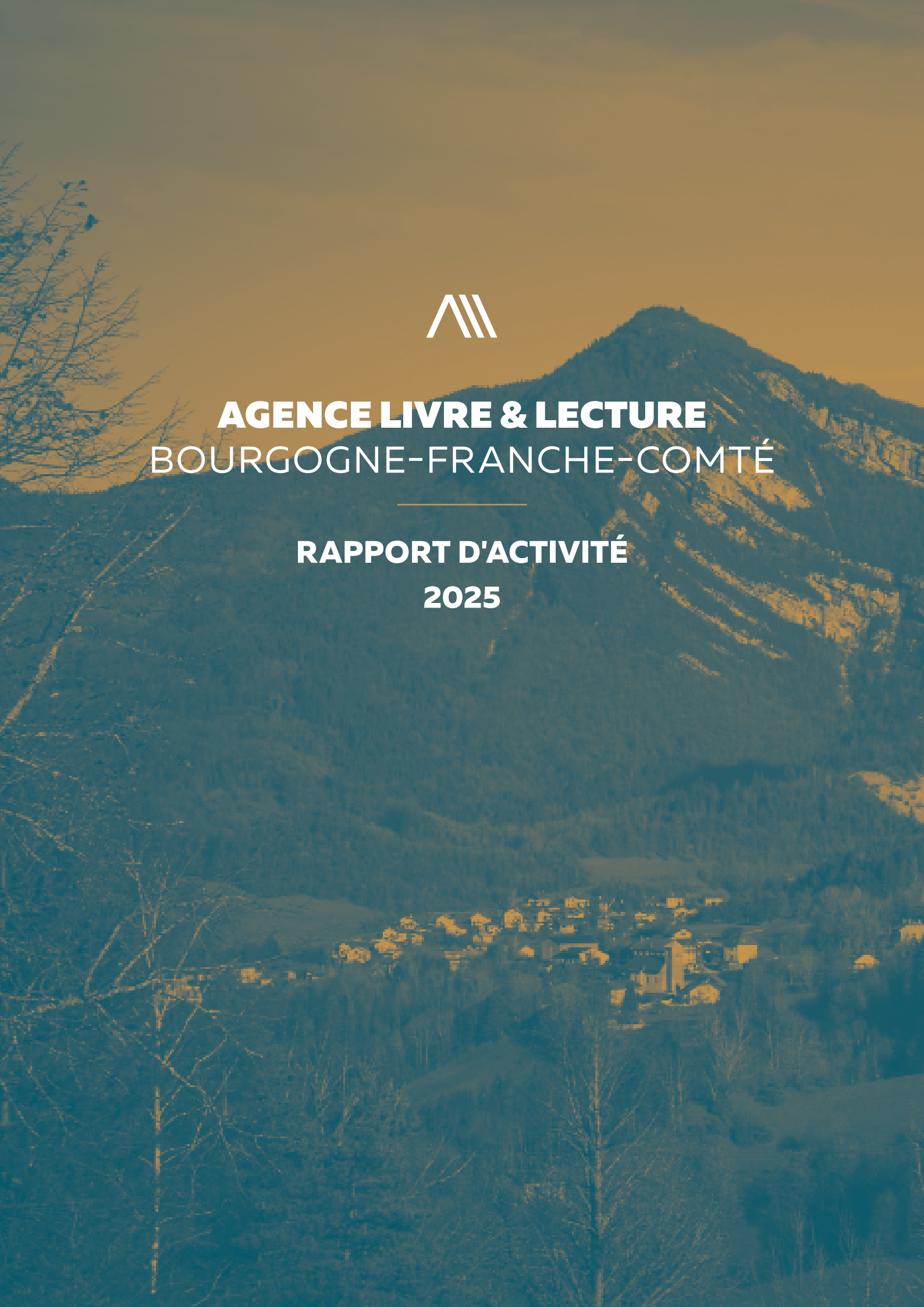

AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025



SOMMAIRE

p. 18 **I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS**

p. 19 **1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES**
- **1.1** L'agence, soutien à la décision publique
- **1.2** L'agence, partenaire éducatif

p. 20 **2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS**
- **2.1** L'agence, appui opérationnel
- **2.2** L'agence, opératrice de Jeunes en librairie

p. 23 **3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF**
- **3.1** Appel à projets « Patrimoine écrit des bibliothèques »
- **3.2** Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)
- **3.3** Numérisation
- **3.4** Conservation partagée
- **3.5** Valorisation

p. 26 **II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE**

p. 27 **1. L'ACCOMPAGNEMENT**
- **1.1** Économie du livre : édition & librairie
- **1.2** Bibliothèques & patrimoine écrit
- **1.3** Auteurs, vie littéraire & développement de la lecture

p. 30 **2. LA FORMATION**
- **2.1** Relais d'information
- **2.2** Formations & Journées d'étude
- **2.3** Coordination régionale Lecture publique & Patrimoine écrit

p. 33 **3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN**
- **3.1** Édition : mobilité & surdiffusion
- **3.2** Librairie : animation & réseaux
- **3.3** Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- **3.4** Médiation & Développement de la lecture

p. 38 **III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE**

p. 39 **1- LES PETITES FUGUES**

p. 42 **2- LES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »**
2.1 Mission Lecture-Justice
2.2 Programme Territoires du livre

p. 44 **3- AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**
3.1 Les Patmobiles, des malles pédagogiques pour la médiation du patrimoine écrit
3.2 Appel à projets DRAC/DRAEAC
3.3 Interventions de l'équipe

p. 46 **IV. VEILLE & COMMUNICATION**

p. 47 **1- VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES**

p. 47 **2- L'ENGAGEMENT AU SEIN DE LA FILL**

p. 48 **3- LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE**
3.1 Site Internet & Lettre électronique
3.2 Réseaux sociaux

p. 49 **4- COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE**

I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS



1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

1.1 L'AGENCE, SOUTIEN À LA DÉCISION PUBLIQUE

Au titre de son expertise, l'agence élabore, à la demande de ses partenaires, **avis, notes ou diagnostics** qui contribuent à éclairer les choix, objectiver les situations et accompagner les politiques publiques dans le champ du livre.

En 2025, l'agence a notamment réalisé plusieurs **« fiches d'identité »** de librairies et de maisons d'édition, et engagé un travail de **structuration d'un tableau de suivi**, partagé avec ses partenaires publics au début de l'année 2026.
Des rendez-vous tripartites réunissant l'agence, la DRAC et la Région ont par ailleurs été organisés, tandis que des points d'actualité réguliers – en particulier sur les librairies et les maisons d'édition – ont été transmis aux financeurs.

L'ensemble de ces travaux vise à **fluidifier la circulation de l'information, à renforcer le partage d'expertise entre partenaires et, ce faisant, à consolider la cohérence des politiques publiques.**

En 2025, l'agence **a par ailleurs, comme chaque année, siégé dans plusieurs comités d'experts, de suivi ou de pilotage**, et notamment :

- **Comité de lecture pour les aides à l'édition et à la création – Région.**
L'agence a participé aux 3 comités de lecture annuels.
- **Comité d'examen du Contrat territorial en faveur de la librairie – Région, CNL, DRAC.**
L'agence a rendu ses avis techniques et participé aux 2 comités d'examen annuels.
- **Comités de pilotage ou d'orientation de manifestations portées par des collectivités.**
L'agence a participé aux 2 comités de pilotage de L'Échappée littéraire (Région) ainsi qu'à un comité de pilotage de Livres dans la boucle (Grand Besançon Métropole).
- **Commission Économie du livre de la Région Grand Est** (soutien à l'édition et à la librairie).
L'agence a participé aux 3 commissions annuelles.
- **Commission LiR du Centre national du livre, au titre de la Fill.**
L'agence a participé à la commission annuelle.

1.2 L'AGENCE, PARTENAIRE ÉDUCATIF

Pour exposer la politique publique régionale en faveur du livre et de la lecture, expliciter le rôle d'une agence, présenter l'écosystème régional ou encore le cadre juridique qui régit la filière, **l'agence intervient régulièrement**, en complément d'autres intervenants professionnels, **auprès d'élèves, stagiaires ou étudiants.**

En 2025, l'agence n'a pas été sollicitée pour ce type d'intervention : l'intervention habituellement sollicitée dans le cadre du Master 2 Métiers du livre a désormais lieu tous les deux ans ; par ailleurs, la session régionale 2024-2025 de la formation de l'ABF (Association des bibliothécaires de France), formation professionnelle d'auxiliaire de bibliothèque destinée notamment aux personnels, bénévoles ou personnes en reconversion dans le secteur des bibliothèques, n'a pas ouvert en région faute d'un nombre suffisant de participants.

2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS

2.1 L'AGENCE, APPUI OPÉRATIONNEL

À la demande de plusieurs collectivités porteuses de projets relatifs au livre et à la lecture, dans une logique d'appui à l'ingénierie, de coordination ou de suivi, l'agence accompagne divers projets :

L'Échappée littéraire - prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, **initié et financé par la Région.**

En 2025, l'agence fut à nouveau missionnée par la Région pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Lauréates du prix 2024-2025 :
- Arièle Butaux pour *Le Cratère*, Sabine Wespieser, dans la catégorie roman,
- Isabelle Maroger pour *Lebensborn*, Bayard Graphic, dans la catégorie bande-dessinée.



© O. Lavoustet

SÉLECTION 2025-2026
Impardonnable, Mathieu Menegaux - Grasset
La nuit de David, Abigaïl Assor - Gallimard
La Baronne Perchée, Delphine Bertholon - Buchet-Chastel
Les Petites Musiques, Roland Buti - Zoé
Impact, Olivier Norek et Fred Pontarolo - Michel Lafon
Wax Paradoxe, Justine Sow - Bayard Graphic
Sangliers, Lisa Blumen - L'employé du mois
Crieurs du crime, Sylvain Venayre et Hugues Micol – Delcourt



Les bourses de résidence de la Région

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, **c'est l'agence qui est chargée d'accompagner** la mise en place et le suivi de ces résidences.

▶ En 2025, l'agence a accompagné l'installation à Nevers de la **résidence du romancier Alexandre Labruffe, première résidence d'auteur accueillie par la ville.**
D'une durée de trois mois, **fractionnée entre août 2025 et juillet 2026**, cette résidence est portée et coordonnée par la **médiathèque Jean-Jaurès**. Elle prend appui sur l'intérêt littéraire qu'Alexandre Labruffe porte à la ville de Nevers et à son territoire.
En parallèle de son travail d'écriture, l'auteur a mené plusieurs actions de médiation : des **rencontres avec des classes** au lycée professionnel Pierre-Bérégovoy, un **atelier d'écriture** au collège Les Courlis, ainsi que des échanges organisés dans le cadre du **festival littéraire Tandem**. La résidence a également permis de renforcer les liens avec plusieurs acteurs du territoire, parmi lesquels les bénévoles de Tandem, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Nièvre, ainsi que la presse locale, notamment *Le Journal du Centre*.



Résidence d'auteur·rice à Edenkoben (Allemagne), dans le cadre du jumelage entre Bourgogne-Franche-Comté et Rhénanie-Palatinat, **financée par la Région.**

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre du dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidatures, centralisation des candidatures et sélection du candidat aux côtés d'un jury régional.

▶ **Auteur bénéficiaire en 2025 :** Guillaume Aubin
Lauréat de la mention du public du prix Hors Concours 2022 pour *L'Arbre de la colère* (La Contre Allée, puis en poche chez Folio), Guillaume Aubin publie en janvier 2026 un deuxième roman, *Paysages voraces*, à La Contre Allée.

Marché des éditeurs dans le cadre de la manifestation littéraire Clameur(s) portée par la Ville de Dijon : samedi 14 juin.



Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce rendez-vous annuel.
▶ **22 éditeur·rices et 33 auteur·rices ont participé au marché des éditeurs**, dont 2 éditeurs présents pour la première fois.

Stand collectif régional dans le cadre du festival littéraire Livres dans la Boucle organisé par le Grand Besançon Métropole : du 19 au 21 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon Métropole, l'agence prépare et coordonne, avec le libraire en charge, le stand des auteur·rices édité·es par les maisons d'édition de la région.
▶ **16 maisons d'édition étaient représentées par 32 auteur·rices** durant ces 3 jours.



2.2 L'AGENCE, OPÉRATRICE DE JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, **Jeunes en librairie est un dispositif initié et financé par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC).**
Cette dernière en a confié la mise en œuvre à l'agence qui, avec l'appui de l'Éducation nationale, coordonne l'ensemble du processus.



Objectifs :
- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.

▶ Pour l'année scolaire 2024-2025, l'agence a accompagné les **127 établissements scolaires** retenus dans leur partenariat avec **65 librairies indépendantes de la région** (contre 62 lors de l'édition précédente), dont **9 nouvelles participantes**. **2 860 élèves** de tous horizons, collégiens et lycéens des filières générales, professionnelles et techniques, élèves de l'enseignement agricole, apprentis des CFA, élèves allophones, en classes ULIS et SEGPA, ont ainsi été accueillis au sein des librairies partenaires entre janvier et juin 2025, et ont acheté **près de 7 000 livres**, pour un **montant total de 71 480 €** grâce à leur bon d'achat individuel de 25 €.

En tant qu'opératrice, l'agence a adressé en janvier de façon individualisée aux 127 établissements scolaires partenaires un bon d'achat numérique et une convention de partenariat. Elle a ensuite **vérifié et traité plus de 130 factures** émanant des librairies engagées dans le dispositif.



Librairie Les Mille pages à Paray-le-Monial (71)

Comme pour l'année scolaire 2022-2023*, l'ensemble des acquisitions réalisées par les élèves a été analysé par grands domaines éditoriaux avec, cette année, la **création d'une catégorie « Romance »** pour mieux mesurer la place qu'elle occupe dans les choix des élèves :

TENDANCES DES ACQUISITIONS FAITES PAR LES ÉLÈVES

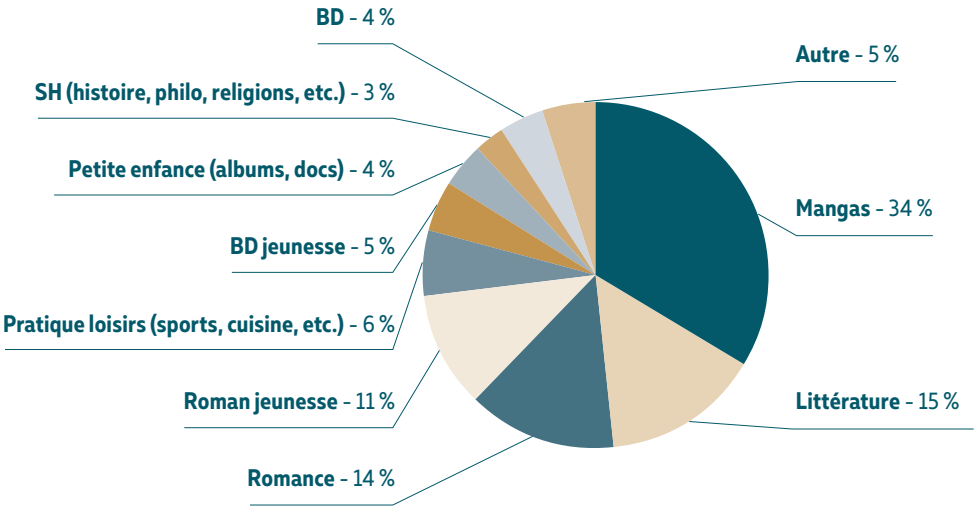

* Faute d'un abonnement de l'agence à la base Électre, chaque facture doit être reprise manuellement pour en extraire les données pertinentes : un travail particulièrement chronophage, qui explique que cette analyse ne puisse être conduite que tous les deux ans.

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'agence a poursuivi la coordination générale du dispositif en lançant l'appel à projet en mai 2025, aux côtés de la DRAEAC, et en coordonnant le dépouillement et la sélection des dossiers en septembre 2025.

3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF

3.1 APPEL À PROJETS « PATRIMOINE ÉCRIT DES BIBLIOTHÈQUES »

L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » permet au ministère de la Culture de soutenir les projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques des collectivités territoriales.
Depuis 2020, le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture), en partenariat avec la BnF, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (manuscrits et imprimés anciens parus avant 1830) dans le Catalogue collectif de France (CCFr), en soutenant prioritairement les bibliothèques territoriales dans cette démarche pendant 5 ans.

▶ **En 2025, l'agence a déposé à nouveau un dossier auprès du ministère pour poursuivre le signalement de ces 2 corpus prioritaires :**
- les manuscrits et fonds d'archives de bibliothèques ;
- les imprimés antérieurs à 1830.

Lauréate de l'appel à projets national Patrimoine écrit 2025, l'agence a obtenu un financement à hauteur de 80 % du coût global des projets pour coordonner l'intervention d'un·e catalogueur·euse itinérant·e pour le signalement des fonds « Delort », « Pasteur » et « Parandier » conservés à la **médiathèque d'Arbois (39)** et le fonds « Forges et Marines » conservé à la **médiathèque de Guérigny (58).**



© Marie-Claude Pasquet

Médiathèque de Guérigny (58)

Ces fonds patrimoniaux seront signalés et valorisés au niveau national *via* le CCFr et, s'il y a lieu, dans les catalogues locaux existants.

3.2 PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS (PSBC)

Le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est un document opérationnel, à disposition du personnel des établissements patrimoniaux et des services de secours, pour faire face, avec diligence et efficacité, à des situations de péril pour les biens d'intérêt patrimonial.
L'élaboration des PSBC constitue une priorité du ministère de la Culture à compter de 2025.

Après avoir formé prioritairement le personnel des bibliothèques municipales classées, le ministère de la Culture a lancé la phase 2 de son plan de formation, à destination cette fois des bibliothèques municipales non classées.

▶ **En 2025, l'agence a été missionnée par la DRAC pour assurer la coordination et le suivi de la formation** (identification des bibliothèques patrimoniales, recrutement du formateur, organisation des modules de formation, suivi de l'avancée des PSBC auprès des bibliothèques impliquées...).
Celle-ci se déroule entièrement à distance, sur une durée maximale d'un an, à raison d'une séance toutes les 6 semaines environ.

La première session s'est déroulée le **6 novembre 2025** et a réuni **16 bibliothèques** (Auxerre, Avallon, Beaune, Belfort, Champagnole, Châtillon-sur-Seine, Lons-le-Saunier, Mâcon, Montbéliard, Ornans, Pontarlier, Saint-Claude, Salins-les-Bains, SCD Franche-Comté, Tonnerre, Tournus).

3.3 NUMÉRISATION

Le Pôle associé régional a pour objectif la numérisation de fonds patrimoniaux destinée à être partagée dans les outils collectifs nationaux. Ces projets peuvent prendre la forme :
- de missions d'intégration (intégration de fichiers numériques dans Gallica, et éventuellement ses sites afférents) ;
- de numérisation concertée de collections conservées dans les fonds patrimoniaux en région, particulièrement pour les collections de presse ancienne régionale.

▶ **En 2025, l'agence a poursuivi le travail d'identification des titres de presse locale conservés et/ou numérisés en région et répondant aux critères de sélection de la BnF.**
Si un ou plusieurs titres sont retenus, l'agence sera alors en charge de la coordination et de la préparation du projet en lien avec le ou les établissements documentaires partenaires.

3.4 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : ☞ un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

Enjeux et objectifs de ces plans :
- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

COLLECTIONS POUR LA JEUNESSE

▶ **En 2025**, pour ce **plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté**, totalisant plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 42 établissements participants, **l'agence a poursuivi la coordination des nouvelles entrées et du transfert des dons** entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

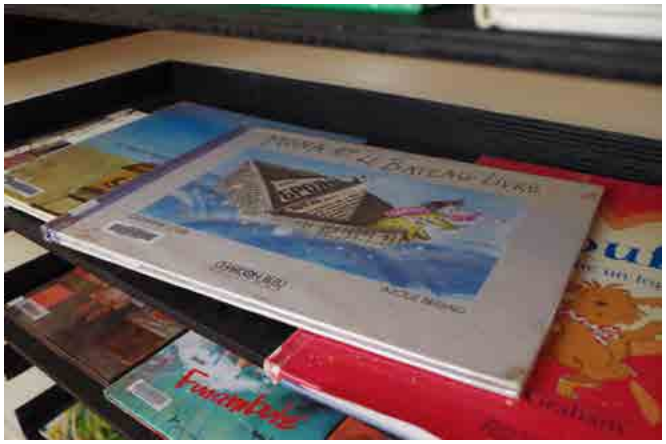

PÉRIODIQUES

En 2024, les travaux engagés par un groupe de travail interministériel en vue d'élaborer une politique nationale de conservation partagée des périodiques ont mis un coup d'arrêt au travail d'harmonisation des plans de conservation partagée des périodiques de Bourgogne et de Franche-Comté, engagé dans le cadre du triennal 2022-2024.
Cette réorientation s'inscrit dans un double contexte : la création à Amiens d'un conservatoire national de la presse, futur pôle de la BnF, et la réflexion engagée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) sur le rôle et l'avenir des centres régionaux Sudoc-PS.

Les PCPP régionaux ont désormais vocation à être réorientés vers les titres patrimoniaux et la presse locale, ancienne et contemporaine.

▶ **En 2025, l'agence a pris part aux réunions de travail consacrées aux évolutions nationales du dispositif.**

3.5 VALORISATION

Au croisement de la médiation patrimoniale et des projets de territoire, l'agence a poursuivi la valorisation des fonds conservés en région, signalés ou numérisés, dans le cadre de **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté**, et développé les usages pédagogiques et citoyens de ces ressources dans une logique d'éducation à l'histoire du livre, à l'image et à l'information (cf. parties suivantes).

II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE

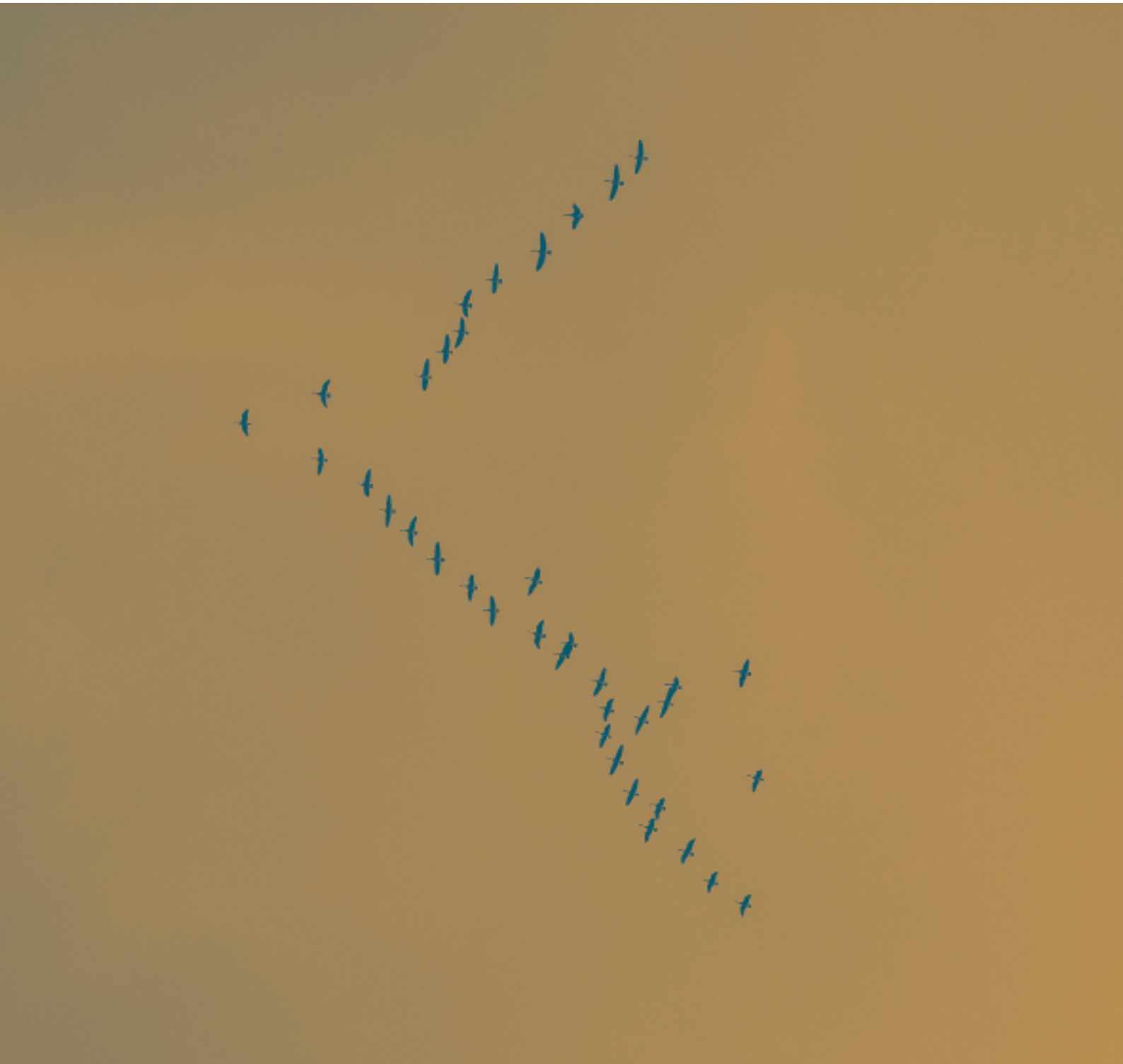

1. L'ACCOMPAGNEMENT

En 2025, l'agence a répondu à près de 170 demandes d'accompagnement de tous ordres.
En lien avec ses partenaires publics, l'agence agit également comme **relais d'information sur les dispositifs publics régionaux et nationaux.**

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE : ÉDITION & LIBRAIRIE

Pour les entreprises du livre que sont les maisons d'édition et librairies, l'agence intervient le plus souvent **en amont ou en complément** des dispositifs d'aide (CNL, DRAC, Région, appels à projets...).

Conseil, expertise, aide au montage pour la création, le développement, la transmission d'entreprises d'édition et de librairie :
- accueil et suivi individuel ;
- transmission d'outils et ressources ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels ;
- aide au montage de dossiers de demande d'aide, de labellisation, etc.

▶ **39 sollicitations émanant de maisons d'édition et porteurs de projet.**

Actualités 2025 des maisons d'édition :

2 cessations d'activité
2 maisons ont interrompu leur activité éditoriale en raison de difficultés de trésorerie : **Melrakki** (livres photo et jeunesse) et **C I Éditions** (poésie, livres d'art).

1 création
Une nouvelle maison d'édition a vu le jour : **Asynchrone**, spécialisée en littérature fantastique et fantasy.

Émergence de structures en cours de professionnalisation
3 structures de microédition récemment créées poursuivent leur structuration : **Les Commissaires anonymes** (ouvrages consacrés à des artistes contemporains), **La Loggia** (poésie contemporaine illustrée), **Les Nouvelles Sentes** (littérature générale : roman, poésie, essais, livres d'art).

1 implantation sur le territoire
1 maison d'édition, fondée en 2018, s'est installée en Saône-et-Loire en 2025 : **Trouble éditions**, spécialisée dans les ouvrages féministes et de genre.

les éditions de la loggia

Évolution de positionnement éditorial
Astérisques amorce un changement de modèle : la structure souhaite désormais s'orienter vers des tirages plus importants, après avoir privilégié des publications à petit tirage, souvent collectives et issues d'ateliers menés avec une maison de quartier.

▶ **30 sollicitations émanant de librairies et porteur·euse de projet.**

Actualité 2025 des librairies :

Un solde ouvertures–fermetures négatif

Pour la première fois depuis 2020, le solde entre ouvertures et fermetures de librairies indépendantes devient négatif.
En 2025, la région enregistre 2 ouvertures pour 5 fermetures.
Cette évolution s'explique en partie par un ralentissement des créations, mais notamment une augmentation des cessations d'activité.
Comparativement, **la dynamique était nettement plus favorable en 2024** avec 8 ouvertures pour 3 fermetures, dont 2 liées à l'absence de repreneur.

5 fermetures

Dont 4 sont dues à des difficultés financières, 1 est liée à l'absence de repreneur : Manga'cha (Belfort, 90) ; Le Matachin (Salins-les-Bains, 39) ; Wabi Sabi (Auxerre, 89) ; La Vallée (Ornans, 25) ; Kasii manga (Le Creusot, 71).

2 ouvertures

Toutes deux spécialisées en romance : Entre 2 chapitres (Chalon-sur-Saône, 71) ; Les Dryades rêveuses (Dijon, 21).



Les Dryades rêveuses

2 reprises

Le Cadran lunaire (Mâcon, 71) ;
Le Millefeuille (Clamecy, 58).

Accompagnement spécifique renforcé

En cas de besoin (structures en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés) et après étude d'opportunité, **des diagnostics ou accompagnements individualisés et éventuellement sur site peuvent être proposés** par l'agence, réalisés par des consultants agréés.

▶ **En 2025 :**
2 librairies ont bénéficié de diagnostics de leurs situations économiques, réalisés par Temimi & Co (Nargès Temimi). L'une en phase de transmission, l'autre afin d'étudier l'intégration d'un nouvel associé et d'envisager une évolution de sa structure juridique.

Informations aux libraires

▶ En 2025, une ☞ **lettre d'information spécifique aux libraires a été mise en place.**
Envoyée à raison d'une par trimestre en moyenne, cette lettre synthétise les actualités régionales et nationales, relaie les évolutions réglementaires, les dispositifs d'aide, les appels à projets, et donne des outils et ressources.
La première lettre a été envoyée en juin (taux d'ouverture : 52 %), la deuxième en septembre (taux d'ouverture : 42 %).



1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Sur demande, l'agence **accompagne les bibliothèques patrimoniales ou « généralistes » aussi bien sur des aspects techniques que sur les enjeux stratégiques** liés à la valorisation ou la médiation des collections :
- conservation préventive, curative, état sanitaire ou sécurité des collections,
- signalement ou numérisation des fonds,
- projets de médiation, d'animation ou d'exposition.

▶ **En 2025, 20 bibliothèques ont bénéficié d'un accompagnement**, notamment sur les thématiques suivantes :
- déménagement des collections patrimoniales ;
- ressources humaines (accompagnement de collègues nouvellement arrivés) ;
- signalement des fonds anciens ;
- plans de conservation partagée ;
- conservation curative et préventive.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

La mission d'information et d'orientation de l'agence s'exerce en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions et peut concerner :
- l'orientation **éditoriale, sociale et juridique** des auteurs, la **mise en relation** avec des structures culturelles ou éducatives ;
- l'accompagnement **administratif** sur la question de la rémunération des auteurs ;
- l'aide au **montage de projets et animations** liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- le soutien à la **création ou la professionnalisation des manifestations littéraires** dans la continuité de la **Charte nationale des manifestations littéraires** conçue par la Fill en lien avec les instances nationales concernées ;
- le soutien à la **communication**.

▶ **42 sollicitations d'auteur.rices.**

À noter :
26 auteurs de la région ont contacté l'agence afin d'être référencés dans l'annuaire :
- 15 d'entre eux y figurent désormais,
- 11 ne répondaient pas aux critères d'éligibilité (auteurs autoédités ou publiés par des structures pratiquant le compte d'auteur ou compte d'auteur à demi).
Par ailleurs, **l'agence a identifié 32 auteurs** de la région qui n'apparaissaient ni dans l'annuaire ni dans ses bases de données. **10 d'entre eux ont répondu à la proposition de rejoindre l'annuaire.**
L'ensemble des auteurs contactés ont par ailleurs été informés des outils et dispositifs mis à leur disposition : annuaires de l'agence, dispositifs d'aide à la création de la Région…

▶ En 2025, l'annuaire des auteurs de la région compte **156 auteurs**, soit une **progression de 19 % par rapport à 2024.**

▶ **36 sollicitations émanant d'organisateur·rices de manifestations, enseignant·es, collectivités ou autres porteur·euses de projets.**

À noter :
13 manifestations ont rejoint l'annuaire en ligne en 2025.
Celui recensait **99 événements en fin d'année** et enregistrait ainsi une **hausse de 32 % par rapport au panel 2023** sur lequel s'était fondé l'état des lieux mené par l'agence.

2. LA FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION

L'agence se fait le **relais des formations existantes à l'échelle régionale et nationale. Elle diffuse les programmes des organismes spécialisés** (École de la librairie, SGDL, Asfored, Bibliest, ABF, etc.), et oriente les professionnel·les vers les formations adaptées à leur secteur, à leur projet et à leur statut.
Elle peut également accompagner, selon les cas, la recherche de dispositifs de financement ou l'inscription dans un parcours de formation, en lien avec les partenaires de l'emploi, les réseaux professionnels et les collectivités.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

En 2025, 15 formations, journées d'étude ou d'information ont été programmées, au bénéfice de 374 professionnels. À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : au nombre de 4, elles ont rassemblé 148 participants.
▶ **Soit, en tout pour 2025 : 19 formations, journées d'étude ou d'information au bénéfice de 522 professionnel·les.**



▶ **À noter :**
En 2025, les structures régionales pour le livre réunies au sein de la Fédération interrégionale du livre et la lecture (Fill) ont significativement renforcé leur collaboration pour proposer des webinaires interrégionaux mutualisés, à destination de l'ensemble des professionnels de la filière. Un partenariat qui a pris une ampleur nouvelle, tant par le nombre de thématiques couvertes que par la diversité des publics visés.

Dans ce cadre, la Fill et ses membres se sont également associés à la Bibliothèque publique d'information (Bpi) pour lancer un **cycle commun de webinaires dédié aux professionnels des bibliothèques** (agents, salariés, bénévoles), intitulé **WeBiblio**.
En 2025, c'est l'agence qui a inauguré ce cycle en proposant un premier webinaire sur les bibliothèques vertes (cf. formation ci-dessous).

Auteur·rices

→ **« Négocier, tout un art ! »**, animée par La Charte, en partenariat avec la Fill, 4 février, en visioconférence.
Nombre de participants de la région : 6

Édition

→ **« Concevoir et fabriquer un livre écoresponsable »**, animée par Benoît Moreau, 9 et 14 octobre, en visioconférence.
Nombre de participants : 6

→ **« Du livre à l'écran ! »**, animée par Valérie Barthez, directrice générale de la Société civile des éditeurs de langue française (SCELF), en partenariat avec la Fill, 16 décembre, en visioconférence.
Ce webinaire a réuni une quarantaine d'éditeurs de toutes régions pour une présentation des missions de la société, de son fonctionnement et des formations disponibles, ouvrant des échanges concrets sur les mécanismes de cession, la gestion collective des droits et les bonnes pratiques contractuelles face aux producteurs.

En 2026, des formations approfondies seront proposées à l'ensemble des éditeurs en région, dans une logique de montée en compétences collective sur ces enjeux qui touchent directement au développement des catalogues indépendants.
Nombre de participants de la région : 4

Édition & Librairie

→ **« Librairies et édition indépendantes en région : des intérêts forcément communs »**, animée par Christophe Grossi, agence Relief, 5 et 12 mai, en visioconférence et à Dijon.
Nombre de participants : 8

Librairie

→ **Atelier « Lire un bilan comptable »**, animé par David Demartis, en partenariat avec Livre et Lecture en Bretagne, Normandie Livre & Lecture, Occitanie Livre & Lecture et ALCA Nouvelle-Aquitaine, 2 sessions proposées : 27 janvier & 3 février ; 26 mai & 2 juin, en visioconférence.
Nombre de participants de la région : 8

→ **« Pass Culture : librairies et offre collective »**, webinaire animé par la mission pass Culture et l'Éducation nationale, 17 février.
Formation annulée en raison du gel provisoire de la part collective du pass Culture.
13 librairies étaient inscrites.

→ **« Livre et écologie : focus sur le livre d'occasion »**, formation animée par Book Conseil et Tara Lennart, consultante, 13 et 20 octobre, à Dijon et en visioconférence.
Nombre de participants : 3

Lecture publique

→ **« Transition écologique en bibliothèque : comment aborder le virage de la sobriété énergétique dans nos pratiques et dans nos bâtiments ? »**, journée professionnelle en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 20 mars, à Vesoul.
Nombre de participants : 40

→ **[WeBiblio] « Vers une bibliothèque verte : quelles actions mettre en place ? »**, webinaire animé par Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James-Baldwin (Paris) et Élisabeth Arquier, directrice de la médiathèque de L'Étincelle (Venelles), 7 novembre, en visioconférence.
Nombre de participants : 58

Patrimoine écrit

→ **Atelier de présentation de la thématique 2025 de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté « Que d'émotions ! »** à destination des établissements participants, animé par Bérengère Voisin, maîtresse de conférences à Paris 8 et Aurélie Mouton-Rezzouk, maîtresse de conférences à Paris 3, 14 février, en visioconférence.
Nombre de participants : 31

→ **« Conservation préventive et petites réparations »**, animée par Maël Retière, relieuse-restauratrice, 24 juin, à Besançon.
Nombre de participants : 24



→ **« Ce que le passé nous réserve : splendeurs et surprises du patrimoine écrit »**, journée d'étude dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le ministère de la Culture et la bibliothèque municipale de Dijon, 10 octobre, à Dijon.
Nombre de participants : 64

→ **« Conservation préventive et petites réparations »**, animée par Maël Retière, relieuse-restauratrice, 18 novembre, à Dijon.
Nombre de participants : 18

→ **« Atelier *Provenances* : Étudier la provenance des collections patrimoniales en Bourgogne-Franche-Comté »**, animé par Emeline Pipelier, directrice adjointe des médiathèques du Grand Dole, responsable des collections patrimoniales et des archives municipales, 25 novembre, à Dole.
Nombre de participants : 10

→ **Atelier de présentation de la thématique 2026 de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté : « Captifs ? »** à destination des établissements participants, animé par Laurence Le Bras, conservatrice, cheffe du service des manuscrits modernes et contemporains à la Bibliothèque nationale de France (BnF), 9 décembre, en visioconférence.
Nombre de participants : 32

Manifestations littéraires

→ **« 1es rencontres régionales des manifestations littéraires en Bourgogne-Franche-Comté »**, journée d'échange à destination de toutes les structures organisatrices de la région, en présence notamment des interlocuteurs référents de la **DRAC**, de la **Région**, du **Centre national du livre**, de la **Sofia** et du réseau **RELIEF**, 13 novembre, à Dijon.
Nombre de participants : 61



À noter que les temps de formation proposés dans le cadre des Petites Fugues, mais ouverts à tous, s'ajoutent à ce programme.

2.3 COORDINATION RÉGIONALE LECTURE PUBLIQUE & PATRIMOINE ÉCRIT

Objectifs :
Répondre aux besoins de formation des professionnel·les et bénévoles des bibliothèques publiques et à l'évolution constante du métier (diversification des services, développement des usages numériques, lutte contre la désinformation, enjeux écologiques, etc.).

Aux côtés de la DRAC et du CNFPT, **l'agence coordonne un comité régional de pilotage de la formation dans les domaines de la lecture publique et du patrimoine écrit**, qui rassemble également Bibliest, les médiathèques départementales et l'ABF régionale.
Ce comité travaille à :
- l'identification concertée des besoins,
- la coordination de l'offre de formation à l'échelle régionale,
- la mise à jour d'un ☞ Catalogue régional de formation, en ligne sur le site de l'agence, qui l'a créé en 2021 et en assure la gestion.

Aujourd'hui l'un des outils les plus consultés du site de l'agence, ce catalogue, qui comporte chaque année **plus de 200 formations proposées par l'ensemble des partenaires régionaux**, est une référence pour les professionnel·les.

▶ **En 2025, l'agence a intégré 218 formations** proposées par les partenaires.

Les travaux du comité se sont poursuivis sur la base du **Référentiel des compétences des bibliothèques territoriales, incluant ses évolutions**, avec une adaptation aux réalités de terrain.

3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉDITION : MOBILITÉ & SURDIFFUSION

Objectif :
Renforcer l'accès aux marchés, encourager la découverte des catalogues éditoriaux par les bibliothèques, les librairies et les particuliers, promouvoir la bibliodiversité.

Salons hors région

À travers un accompagnement collectif sur des salons hors région, l'agence soutient la visibilité et la mobilité des maisons d'édition régionales.
En 2025, l'agence a reconduit son accompagnement sur les salons suivants :

→ **[Nouveauté 2025] Magnifique livre à Lyon**, 14 au 16 mars.
8 éditeurs accompagnés de 9 auteurs.
→ **Forum du livre à Saint-Louis**, 5 au 27 avril
6 éditeurs accompagnés d'une dizaine d'auteurs.
→ **Marché de la Poésie à Paris**, 18 au 22 juin.
10 éditeurs accompagnés de 25 auteurs.
→ **Salon L'Autre livre à Paris**, 21 au 23 novembre.
11 éditeurs accompagnés d'une dizaine d'auteurs.
→ **Festival du livre de Colmar**, 22 et 23 novembre.
11 éditeurs accompagnés de 12 auteurs.
→ **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis**, 26 novembre au 1er décembre.
5 éditeurs accompagnés de 6 auteurs.



Surdiffusion

En 2025, le soutien de l'agence à la surdiffusion s'est décliné à travers différentes actions :

→ **L'Espresso des éditeurs (depuis 2022)**
Des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs ou prescripteurs, avec les éditeurs de la région venant tour à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

▶ **En 2025, 6 Espressos ont été programmés :**
- 14 avril, autour de : **Le Jaseur Boréal et PVh éditions** - 15 participants.
- 19 mai, autour de : **L'Entre Rêve et C I Éditions** - 14 participants.
- 30 juin, autour de : **Gunten et Hurlevent** - 26 participants.
- 29 septembre : Espresso spécial à l'occasion des **50 ans des éditions Cêtre** avec 4 auteurs - 11 participants.
- 3 novembre : Espresso **spécial rentrée littéraire,** autour de : **Gunten, Le Chemin de fer, Coxigrue et La Belle Étoile, en présence de 5 de leurs auteurs** - 11 participants.
- 1er décembre, autour de : **Astérisques et Trouble** - 15 participants.



→ **[Nouveauté 2025] Radio ED : les éditeurs parlent aux éditeurs**
En 2025 l'agence a inauguré un nouveau format en ligne pour faire circuler les idées et les bonnes pratiques entre éditeurs : un échange d'une heure, à mi-chemin entre information et formation entre pairs.
▶ Le premier rendez-vous, **animé par François Grosso (Le Chemin de fer), s'est déroulé le 10 novembre sur le thème de la diffusion - distribution déléguée**. Il a réuni 5 éditeurs.

→ **Rencontre avec des apprentis libraires (depuis 2023)**
Grâce à un partenariat tissé avec l'université de Haute-Alsace (UHA), qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie, 2 à 3 éditeurs sont accompagnés chaque année par l'agence pour aller à la rencontre des futurs libraires et leur présenter leurs catalogues. La visite de 2 librairies mulhousiennes et la rencontre avec les gérants complètent la journée.

▶ **En 2025, ce sont les éditions du Chemin de fer et Sciences Humaines** qui ont bénéficié de ces rencontres.

→ **Abandon du catalogue des nouveautés**
Après cinq années d'existence, le catalogue des nouveautés a été suspendu en 2025, à l'issue d'une concertation avec les éditeurs, dans un contexte d'essoufflement du format et d'un **souhait partagé de privilégier des formes plus incarnées et propices à la rencontre professionnelle**. Cette évolution a conduit l'agence à engager, dès 2025, une réflexion sur de nouvelles modalités de valorisation.
Dans ce cadre, **elle proposera à partir de 2026 des journées régionales de découverte et d'échanges à destination des libraires, bibliothécaires et professeurs documentalistes, favorisant la rencontre directe avec les éditeurs et une meilleure appropriation de leurs catalogues.**

Assises nationales de l'édition indépendante
Organisées pour la première fois en février 2023 par la FEDEI (Fédération des éditions indépendantes), ces assises biennales sont désormais un rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'édition et l'ensemble de l'interprofession du livre.
Pensées comme un temps de partage et d'échange, alternant assemblée plénière et ateliers, ces assises sont l'occasion de présenter des études et outils mutualisés, de s'organiser en créant de nouveaux cercles vertueux, et plus simplement de se retrouver et d'échanger.

▶ **En 2025, les assises se sont tenues à Bordeaux du 19 au 21 février ; l'agence y a soutenu la présence de 5 éditeur·rices de Bourgogne-Franche-Comté**, en prenant en charge une partie de leurs frais de déplacement.

3.2 LIBRAIRIE : ANIMATION & RÉSEAUX

En complément des aides institutionnelles à l'investissement, et notamment, depuis 2024, dans le cadre du Contrat territorial en faveur de la librairie porté par la Région, le Centre national du livre et la DRAC, l'agence propose plusieurs types de soutien aux librairies en Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif :
Renforcer l'inscription des librairies dans le paysage culturel de la région, favoriser les échanges et la formation de pair à pair.

Programme ☞ **Mon libraire, mon univers**
Réservé aux librairies non labellisées LiR, Mon libraire, mon univers vise à accompagner tout au long de l'année des **propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme.**

▶ En 2025 : 5 librairies accompagnées pour 12 événements soutenus.
La baisse sensible des demandes invite à repenser la formule pour mieux coller aux besoins des libraires, sans renoncer à l'exigence de programmation qui fonde le dispositif.

Parmi les rendez-vous notables :
- Au cœur de lettres **(Vesoul, 70) - Atelier typographique avec les éditions régionales Ænkrages, dans le cadre du Printemps des poètes.**
- Le Domaine des murmures **(Champagnole, 39) - Rencontre avec Ludovic Manchette et Christian Niemec autour d'un roman écrit à quatre mains, et des métiers de traducteur et dialoguiste.**
- Le Baron Perché **(Saint-Gengoux-le-National, 71) - Soirée poésie : lecture et performance avec Mathilde Segonds.**

Rencontres nationales de la librairie (RNL)

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont, à l'instar des plus récentes assises nationales de l'édition indépendante, un rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre.
Prochaine édition : 2026.

Coopération

Pour la période 2025-2027, l'agence souhaite **développer des espaces de rencontres** entre professionnels, qui pourront se traduire par des rendez-vous thématiques, des interventions ciblées de professionnels de l'économie du livre ou encore des partages d'expériences entre libraires et/ou porteurs de projets.

→ **[Nouveauté 2025] Radio LIB : les libraires parlent aux libraires**

En 2025 l'agence a inauguré un nouveau format en ligne pour faire circuler les idées et les bonnes pratiques entre libraires : un échange d'une heure, à mi-chemin entre information et formation entre pairs.

▶ Le premier rendez-vous, **animé par Véronique Méry (librairie Le Goût des mots à Château-Chinon – 58), s'est déroulé le 1er décembre sur la thématique de la facture dématérialisée.** Il a réuni 5 libraires.



3.3 PATRIMOINES ÉCRITS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2025 : « QUE D'ÉMOTIONS ! », DU 1ER SEPTEMBRE AU 1ER NOVEMBRE

Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence.

Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté **met chaque année à l'honneur, pendant deux mois, les fonds conservés dans les bibliothèques et services d'archives de la région.**
Expositions, conférences, ateliers, lectures, visites guidées : la manifestation entend révéler la richesse du patrimoine écrit régional et en renouveler l'image, avec une **attention particulière portée aux propositions pédagogiques et familiales.**



▶ **L'édition 2025 en chiffres :**
- 32 établissements participants.
- Dans 19 communes des 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté.
- 27 expositions.
- Près de 100 animations.

Supports imprimés

Conçus par le Collectif MBC, ils sont diffusés auprès d'un très large réseau (établissements participants, offices de tourisme, librairies, bibliothèques, services d'archives, structures régionales, partenaires institutionnels, établissements scolaires, presse, adhérents), incluant au premier chef les établissements participants, qui s'en font eux-mêmes le relais :

- **Programme 4 volets** recto-verso - 6 600 exemplaires
- **[Nouveauté 2025] Marque-page** – 3 400 exemplaires
- **Affiche** 40 x 60 cm - 110 exemplaires / **Affiche** 30 x 40 cm - 245 exemplaires
- **50 affiches Decaux** (Dijon, Besançon, Mâcon et Nevers).



Partenariats et insertions presse

La manifestation a bénéficié d'une couverture médiatique large et diversifiée :

- **60 spots radio** sur les antennes locales de Radio France (Ici Bourgogne, Ici Besançon, Ici Auxerre, Ici Belfort-Montbéliard), du 1er au 5 septembre.
- Un **communiqué de presse** adressé à une centaine de médias (presse, radio, télévision).
- Un **partenariat avec *Diversions*** : manchette de une en septembre, articles et reportages vidéo sur plusieurs expositions.
- Un **partenariat avec *Kidiklik*** (sorties familles) : insertions publicitaires, calendrier des animations jeune public, visuel en une pendant les deux premières semaines de septembre.
- **Encarts publicitaires** en une de *L'Est Républicain* (éditions Belfort/Montbéliard, Vesoul) et du *Bien Public* (Côte-d'Or) à mi-manifestation.
- **Articles** sur MaCommune.info, les sites des villes de Dijon, Besançon et Mâcon, dans le *Journal de Saône-et-Loire, Hebdo39, Le Bien Public, Plein Air*, le *JDS*, ainsi que sur les **sites des universités de Bourgogne et de Franche-Comté.**

Communication numérique

Le site dédié www.patrimoines-ecrits-bfc.fr centralise la programmation, les informations pratiques et les capsules vidéo produites par les partenaires.

▶ Entre sa mise en ligne à mi-mai et la clôture de la manifestation, il a totalisé **1 500 visites.**

[Nouveautés] Deux nouveautés en 2025 ont renforcé la visibilité en ligne :

- Un **kit communication** (logos, bannières, visuels Instagram/Facebook, affiche, charte d'utilisation) mis à disposition des partenaires sur le site de l'agence.
- Une **stratégie réseaux sociaux** structurée autour d'un calendrier éditorial :
  - 8 posts Facebook (7 001 vues)
  - 6 posts Instagram (3 431 vues)
  - 6 Réels (2 250 vues)
  - 57 stories (4 904 vues)

En 2025, l'agence a par ailleurs travaillé à l'évolution du site Internet PEBFC, dont les améliorations seront visibles dès 2026.

Rencontre avec les partenaires

L'agence a visité 6 partenaires de la manifestation.

Ces rencontres de terrain, combinant **visite d'exposition et temps d'échange**, permettent de recueillir les retours des équipes et de mieux appréhender les réalités et problématiques de chacun.



Bibliothèque municipale de Semur-en-Auxois (21)

3.4 MÉDIATION & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Portage financier de rémunérations d'auteurs

À la demande d'une structure accueillante, même si l'agence n'est pas partenaire du projet artistique ou culturel, sous réserve de faisabilité et d'accord préalable, si la structure ne peut pas rémunérer directement l'auteur intervenant (pas d'inscription à l'URSSAF, nécessité d'un dépôt de facture sur Chorus, etc.) :
l'agence peut rémunérer l'auteur, en appliquant les cotisations et déclarations nécessaires, puis présenter une facture à la structure demandeuse.

▶ **En 2025, l'agence a réalisé un portage pour le compte de 6 structures** (musées, lycées et associations).

Prêt de matériel et ressources

L'agence met à disposition des structures adhérentes – culturelles, éducatives ou associatives - de la région, un ensemble de ressources en prêt, couvrant 3 usages principaux :

Pour des déplacements en salons (éditeurs) : nappes et petit matériel électrique.

Pour la conservation des collections (bibliothèques et archives).

▶ **En 2025, l'agence a renouvelé et renforcé son matériel de conservation destiné au prêt.**
La dotation comprend désormais **4 aspirateurs dorsaux avec variateur de vitesse et filtration HEPA** – adaptés au dépoussiérage d'ouvrages avec risque minoré de moisissures – et **4 thermohygromètres à port USB** pour le contrôle et l'analyse des conditions de conservation des collections patrimoniales.
⟶ **2 emprunts d'aspirateurs en 2025.**

Pour des expositions (bibliothèques et archives notamment) : 2 modèles de lutrins en altuglas transparent.

Pour la médiation (bibliothèques, établissements scolaires, centres de loisirs, structures du champ social, etc.) : un fonds de 4 expositions itinérantes :

- *Comment un livre vient au monde ?* (Rue du Monde)
⟶ **6 emprunts en 2025**, par une école, des collèges, un lycée et une maison familiale rurale.
Suite à l'arrêt du service de prêt de Canopé (21, 58, 71, 89), l'agence a récupéré le second jeu de *Comment un livre vient au monde ?*, qui était jusqu'alors confié au réseau. **L'agence dispose donc désormais de deux jeux complets de cette exposition**, disponibles au prêt sur l'ensemble de la région.

- *La laïcité en questions* (BnF)

- *Objectifs de développement durable* (fondation GoodPlanet)
⟶ **1 emprunt en 2025**, par un lycée.

- *Histoires de fausses nouvelles* (BnF)



III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE



1. LES PETITES FUGUES

Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence.

La 24e édition du festival, du 17 au 29 novembre 2025, a tenu ses promesses : après le resserrement budgétaire de 2024, les Petites Fugues ont prudemment retrouvé de l'ampleur.
15 auteur·rices ont sillonné la région pour **95 rencontres**, accueillies dans des bibliothèques, librairies, établissements scolaires, lieux culturels, mais aussi EHPAD, hôpitaux et établissements pénitentiaires.
Les formats collaboratifs lancés en 2024 – les « fuguettes », coconstruites en duo, trio ou quatuor par les partenaires accueillants – ont pris de l'essor et occupé une place structurante dans la programmation. Conçues au plus près des territoires, elles ont élargi les publics tout en préservant l'équilibre budgétaire du festival.



▶ En chiffres :

■ **15 auteur·rices** invité·es, dont une autrice de la région.
■ **95 rencontres, dont 56 scolaires** (22 ouvertes au public).
■ **Plus de 2 800 bénéficiaires, dont 1 400 élèves - jauge moyenne : 30 personnes** (contre 27 en 2024).
■ **154 partenaires, dont 36 nouveaux.**
■ **8 artistes** associés ; **18 apprentis comédiens et [Nouveauté] 6 étudiants** de l'Institut supérieur des beaux-arts (ISBA).
■ **9 petites formes et grandes rencontres.**
■ **1 exposition photo réalisée :** « Un livre peut-il me donner envie de participer au monde ? », portraits de lecteurs en Morvan.
■ **49 rencontres préparées collectivement.**
■ **25 bénévoles** engagé·es.
■ **4 journées de formation.**
■ **1 partenariat renouvelé avec l'Office fédéral de la culture suisse** (invitation de Catherine Lovey).
■ **1 soutien renouvelé de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture.**
■ **Couverture presse en hausse.**

La programmation

15 auteur·rices invité·es, dont **une autrice** de la région :

- **Olivier Bleys** (Actes Sud)
- **Estelle-Sarah Bulle** (Liana Levi)
- **Célestin de Meeûs** (Éditions du sous-sol)
- **Maryline Desbiolles** (Sabine Wespieser)
- **Caroline Deyns** (Quidam)
- **Sébastien Gendron** (Gallimard)
- **Simon Grangeat** (Les Solitaires Intempestifs)
- **Caroline Hinault** (Le Rouergue)
- **Sébastien Joanniez** (Théâtrales Jeunesse)
- **Eva Kavian** (La Contre Allée)
- **Catherine Lovey** (Zoé)
- **Gilles Marchand** (Aux Forges de Vulcain)
- **Raphaël Meltz** (Le Tripode)
- **Hélène Vignal** (Thierry Magnier)
- **Marie Vingtras** (L'Olivier)

***Nota* :** l'auteur **Sébastien Gendron** a été contraint d'annuler sa venue pendant le festival. Un **report des rencontres** a été prévu en 2026.
L'artiste peintre Hélène Delprat, invitée dans le cadre d'une carte blanche de Maryline Desbiolles, a dû annuler sa participation.

Les 95 rencontres ont inclus 9 petites formes et grandes rencontres qui ont décliné des formats variés : bal littéraire, conversation croisée entre auteurs, lecture sonore et visuelle, projection, collégiens portant un texte mis en musique sur scène.

Trois propositions emblématiques :

Bal littéraire à Ouroux-en-Morvan (58) : dans l'ancienne gare reconvertie en salle des fêtes, une soirée conçue avec la Cie TéATr'éPROUVèTe mêlant projection, rencontre avec Gilles Marchand et bal. Le public circulait entre les temps, de l'écoute à la fête - **une cinquantaine de personnes pour une forme où la littérature est devenue célébration collective.**



Lecture chorale au collège Louis-Bouvier de Saint-Laurent-en-Grandvaux (39) : un projet sur plusieurs semaines avec Sébastien Joanniez et la chanteuse Laura Tejeda. Les élèves ont travaillé leur voix et leur présence pour **restituer les textes devant plus de 100 personnes**. Ils ne se sont pas contentés de croiser un auteur : ils se sont approprié sa langue, l'ont fait résonner en chœur.



Déambulation littéraire et artistique pour la clôture, au musée du Temps de Besançon : conçue par Anne Monfort (Cie day for night) avec 18 comédiens du DEUST Théâtre et, pour la première fois, 6 étudiants de l'ISBA, en présence de 4 auteur·rices. **Courtes formes mêlant lecture, théâtre et propositions plastiques dans les espaces du musée.** 180 personnes : **une fréquentation inédite pour cette clôture !**

Des lieux d'accueil diversifiés

Parmi les lieux accueillant une petite forme - **dont plusieurs primo-partenaires** : salle des fêtes d'Ouroux-en-Morvan, lycée Bonaparte à Autun, club des Passeurs à Auxelles-Haut, centre culturel Condorcet à Château-Chinon, bibliothèque Louis-Garret à Vesoul, association La Fraternelle à Saint-Claude, musée du Temps à Besançon, médiathèque des Tilleuls, en partenariat avec le musée de la Résistance et de la Déportation et le lycée Pergaud à Besançon, collège Louis-Bouvier à Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Un solide réseau

154 partenaires accueillants, soit un niveau proche de 2023 (156) après le recul de 2024 (137).
63 établissements scolaires et universitaires (1 école, 30 collèges, 29 lycées, 3 universités) ont mobilisé **1 400 élèves et étudiants.**
30 librairies ont assuré la vente hors-les-murs.
36 nouveaux partenaires, dont 11 médiathèques, 17 établissements scolaires et universitaires, 2 structures accueillant des publics spécifiques (maison d'arrêt de Lons-le-Saunier, EHPAD de Villersexel), et 6 partenaires culturels et associatifs – parmi lesquels le Fort Saint-Antoine, la Cie TéATr'éPROUVèTe, un club d'astronomie, une association musicale, une micro-brasserie, un musée.

7 rencontres auprès de publics spécifiques : CHU et CH psychiatrique de Besançon, maisons d'arrêt de Besançon, Vesoul et Lons-le-Saunier (nouveau), centre de détention de Joux-la-Ville, EHPAD de Villersexel.
Ces rencontres, en partie facilitées par le programme Territoires du livre (Sofia/Fill), appellent chaque année une **préparation attentive : anticipation des commandes de livres, choix des dates en tenant compte des contraintes propres aux établissements, accompagnement en amont renforcé.**

Préparation et formation

Chaque année, une palette de ressources, d'outils et de formations renouvelés est proposée aux partenaires accueillants.
L'ensemble est complété par un accompagnement attentif, fondé sur des échanges quotidiens avec les structures accueillant une rencontre.

4 journées de formation ont rassemblé 148 participants - progression de 16,5 % par rapport à 2024 (127 sur 5 journées), malgré un contexte rendu difficile par les nouvelles modalités de formation continue des enseignants :

Présentation des auteur·rices invité·es et de leurs œuvres
- 6 juin à Besançon (25) - Participants : **100**.
Intervenants : Christophe Fourvel, auteur, et Marion Perrier, professeure de lettres.
▶ Comme en 2024, la librairie Les Sandales d'Empédocle a tenu table :
83 livres vendus pour un CA de 1 200 €.



- 17 juin à Château-Chinon (58) - Participants : **15**.
Intervenante : Marion Perrier, professeure de lettres.

« Incarner les mots » : formation à la mise en voix et en corps des textes [Nouveauté]
Intervenante : Julie Lombe, autrice et slameuse belgo-congolaise.

- 18 septembre à Alligny-en-Morvan (58) - Participants : **18**
- 19 septembre à Besançon (25) - Participants : **15**

Les bénévoles

Une équipe de 25 bénévoles fidèles, ont accompagné les auteurs, les ont conduits à bon port, ont partagé leur repas et veillé à ce que chaque rencontre avec les lecteurs soit un moment réussi et chaleureux.
Réunis le 22 septembre pour la réunion de préparation, ils se sont aussi retrouvés le 29 janvier 2026 pour un temps convivial de retour sur l'édition.
L'autrice Estelle-Sarah Bulle leur a rendu hommage dans *La Croix* (27/11/2025), soulignant leur rôle indispensable dans la vie des festivals littéraires.

La communication

Les supports imprimés, conçus par le collectif MBC
- 5 800 programmes, 1 400 affiches, un tiré-à-part Morvan à 650 exemplaires, un roll-up pour la clôture **[Nouveau]**.
- Campagne d'affichage : 200 affiches sur le réseau Ginko (Grand Besançon), 57 affiches Decaux (Besançon, Belfort, Vesoul), calicot sur le pont de Bregille.

▶ **L'attention particulière portée à la réduction des coûts et à l'écoresponsabilité** en matière de communication a été poursuivie cette année, sur toute la chaîne, de la conception des supports (programme réduit à 43 pages), à l'impression (choix du papier), jusqu'à la diffusion des supports (intégralement réalisée en interne), sans oublier le tirage.

La presse

- **Des partenariats médias :** *NOVO* (encart), *L'Est Républicain* (manchette + top scroll) **[Nouveau]**, *Diversions* (encart, manchette, 2 reportages vidéo), *Ici Besançon* (30 spots radio du 10 au 21 novembre), *ActuaLitté*.

> ▶ **Un partenariat éditorial inédit avec *ActuaLitté*** sous la forme de carnet de bord :
> **9 articles totalisant 33 027 lectures et 1 944 partages**, donnant à voir auteur·rices, bénévoles, rencontres scolaires, formes artistiques et financeurs du festival.

- **Des retombées en hausse** : *Livres Hebdo, La Croix, Le Temps, L'Est Républicain, Le Progrès, Le Journal du Centre, Hebdo 25, Besançon Votre Ville*, Ma Commune.info, France 3 Franche-Comté, Ici Besançon, RCF, Radio Morvan, Fréquence Plus, Radio Sud, entre autres.

La communication numérique

- **16 756 visites sur lespetitesfugues.fr** pour 4 753 utilisateurs actifs (indicateurs révisés en 2025, non comparables à 2024).
- **Sur les réseaux sociaux :**

66 publications **Facebook** (36 300 personnes touchées, contre 29 200 en 2024)
60 publications + 22 stories **Instagram** (22 150 personnes touchées, contre 19 700 en 2024).
Une vidéo de la lecture chorale au collège Louis-Bouvier, associant Sébastien Joanniez et l'artiste Laura Tejeda, a été réalisée pour en prolonger la trace **[Nouveau]**.

- **Des lettres d'information spéciales**, ainsi que des focus dans les lettres d'information générales de l'agence, ont également valorisé cette édition 2025.

2. LES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »

À la demande ou en les impulsant, l'agence coconstruit, avec les acteurs du social, de la justice, de la santé et de l'éducation, des actions de lecture et de création littéraire au plus près des territoires et des publics éloignés de l'offre culturelle, avec pour fil conducteur la reconnaissance de tous comme lecteurs légitimes.

2.1 MISSION LECTURE-JUSTICE

Dans le cadre de la politique interministérielle Culture-Justice et le prolongement de l'engagement de l'agence dans ce champ depuis 2021, une mission Lecture-Justice lui a été confiée par la DRAC et la DISP fin 2024 pour le triennal 2025-2027. Elle s'inscrit dans **une volonté partagée de renforcer l'accès au livre, à la lecture et à l'écriture pour les personnes placées sous main de justice, tout en professionnalisant les démarches portées au sein des établissements pénitentiaires de la région, ou en lien avec ceux-ci.**
▶ En 2025, priorité a été donnée aux **liens à renouer ou créer avec les différents partenaires et au dépôt d'un premier dossier de demande d'aide au CNL**, à l'échelle régionale.

Coordination, construction et dépôt en juin d'un dossier collectif auprès du Centre national du livre (« Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques »), puis accompagnement de la mise en œuvre des projets retenus au sein de ce dossier.
Établissements concernés : maisons d'arrêt de Besançon, Dijon et Nevers.

Organisation de 2 temps d'échanges Lecture-Justice à destination des coordinateurs d'activités de l'administration pénitentiaire et des bibliothécaires partenaires.

Librairie éphémère proposée à la maison d'arrêt de Vesoul, en partenariat avec la **librairie La Balançoire**. 3 interventions de la libraire à la maison d'arrêt, choix de 25 livres par les participants à partir d'une sélection de la libraire, au regard des premiers échanges et des attentes. Les livres choisis ont intégré la bibliothèque de la prison.

Impulsion et accompagnement de rencontres d'auteur·rices en établissements pénitentiaires :
- 2 rencontres organisées au sein de la maison d'arrêt de Besançon (Jacky Schwartzmann, le 3 juin, puis Michael Uras, le 16 décembre).
- Une série de 7 ateliers d'écriture mise en place au centre de détention de Joux-la-Ville avec Sébastien Haton.
- Auxquelles s'ajoutent 4 rencontres d'auteur dans le cadre des Petites Fugues.



Sébastien Joanniez à la maison d'arrêt de Vesoul dans le cadre des Petites Fugues

2.2 PROGRAMME TERRITOIRES DU LIVRE

Dispositif expérimental de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) depuis 2022 et porté par la Fill, « Territoires du livre » permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'**impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés** du livre et de la lecture. Ces actions sont adaptées aux problématiques et besoins de chaque territoire et peuvent se décliner de multiples façons.

Territoires du *Livre*

En 2025, l'agence a réorienté en partie le dispositif et expérimenté des actions auprès de nouveaux publics.

Victimes et auteur·rices de violences conjugales, dans le cadre d'un partenariat avec l'association ADDSEA, structure sociale bisontine (25) spécialisée dans l'accompagnement des personnes en difficulté sociale, familiale ou éducative.
5 ateliers d'écriture menés avec des victimes de violence conjugale et 5 ateliers menés avec des auteur·rices de violence conjugale **avec l'auteur Christophe Fourvel**.

Demandeur·ses d'emploi, dans le cadre d'un partenariat avec l'agence France Travail de Louhans (71), et du dispositif « L'Art d'accéder à l'emploi ».
2 journées d'atelier d'écriture menées par **l'autrice Julie Rey**, auprès de 12 personnes en recherche d'emploi, engagées dans le projet « L'Art d'accéder à l'emploi ».

Élèves décrocheurs, dans le cadre d'un partenariat avec le lycée Jouffroy d'Abbans à Baume-les-Dames (25)
6 journées dédiées à des ateliers d'écriture et débats d'idées, menées par **l'auteur Philippe Godard**, à destination de 15 élèves en situation de décrochage scolaire.
Ces interventions ont été reportées à 2026, de janvier à juin.

3. AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

3.1 LES PATMOBILES, DES MALLES PÉDAGOGIQUES POUR LA MÉDIATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

En 2022, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, présentant les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIXe siècle, et conçue comme un **outil de médiation itinérant**.

Pensée pour s'adapter à une large variété de publics — du primaire aux adultes — la Patmobile permet de **manipuler, expérimenter, observer et créer**, en mobilisant aussi bien des objets que des savoirs.



© Les Archimèdes

Objectifs pédagogiques :
- Faire connaître le **patrimoine écrit local et régional**, en lien avec les lieux de conservation.
- Expérimenter des **gestes et techniques anciennes** : reliure, calligraphie, encre naturelle, papier, enluminure…
- Identifier les métiers du livre ancien (relieur, archiviste, imprimeur…).
- Introduire des notions clés : **conservation, transmission, valeur culturelle, écologie du livre.**
- Croiser les disciplines : histoire, lettres, arts plastiques, sciences, technologie, etc.

▶ **En 2025**, grâce à l'accompagnement financier du ministère de la Culture (sollicitation en 2024 *via* l'appel à projet Patrimoine écrit), **l'agence a finalisé la rédaction, la mise en forme et l'impression des supports pédagogiques.**

La réalisation d'une **vidéo promotionnelle et la mise en place d'une stratégie de communication** seront les dernières étapes avant la mise en **circulation des malles prévue pour septembre 2026.**



© Les Archimèdes

3.2 APPEL À PROJETS DRAC/DRAEAC

L'agence était associée de longue date à l'appel à projets « Éducation artistique et culturelle – lecture et écriture », lancé chaque année par la DRAC et la DRAEAC de Bourgogne-Franche-Comté *via* la plateforme Adage.

▶ **Cet appel à projets n'existant plus, l'année scolaire 2024-2025 aura été la dernière.**

Selon les demandes, l'agence intervenait en amont - conseils sur le choix des intervenants, orientation vers des établissements documentaires, mise en lien - et pendant le projet, en assurant le portage administratif et financier de la rémunération des intervenants.

2 projets ont été accompagnés pour l'année scolaire 2024-2025 :

- **« Complètement Mytho ! »**. Avec une classe de 2nde PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.
> 24 élèves bénéficiaires

- **« (En)quête de mots »**. Avec 14 classes de 1re (générale, ST2S et STMG), 4 classes de 2nde (générale) et 1 classe de Terminale (générale) du lycée Xavier-Marmier de **Pontarlier**.
> 573 élèves bénéficiaires

3.3 INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE

Sur demande, dans le cadre d'un projet pédagogique, **un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation**, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

▶ Pas de demande en 2025.

IV. VEILLE & COMMUNICATION



1. VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES

En tant que structure-ressource et interlocutrice des partenaires publics, l'agence maintient une **veille sur les réalités de la filière du livre, les dynamiques territoriales, les mutations des pratiques professionnelles, les politiques publiques et les enjeux en cours.**
Elle s'appuie pour cela sur **la collecte et l'analyse** de données, les **bilans qualitatifs** de ses actions, et les **retours de terrain** issus de son activité d'accompagnement.

❖ Base interrégionale du livre et de la lecture (BILL) - Logiciel de gestion de données

▶ Jusqu'ici dépourvue d'outil dédié, ce qui limitait la consolidation et l'exploitation fine de ses données, **l'agence a rejoint en 2025 le groupe de travail coordonné par la Fill autour de la Base de données interrégionale du livre et de la lecture (Bill)**, aux côtés de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Normandie Livre & Lecture et de Livre et lecture en Bretagne.

Objectif : exploiter collectivement un logiciel existant, développé par l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, en **mutualisant gouvernance, nomenclature, coûts de développement et maintenance entre structures régionales.**

À compter de septembre 2025 l'agence a ainsi pu :
- **toiletter** ses données jusqu'ici recensées sur des fichiers Excel ;
- **verser** une première partie de ses données sur une préproduction de la Bill ;
- **participer** aux réunions de travail bimensuelles afin d'avancer ensemble sur le développement de l'outil.

Au second semestre 2026, l'agence sera donc dotée d'une base de données opérationnelle, précieux outil de travail pour son équipe, recensant les professionnels qu'elle accompagne, mais également d'autres acteurs culturels et institutionnels.

2. L'ENGAGEMENT AU SEIN DE LA FILL

Unique en son genre, la ☞ Fédération interrégionale du livre et de la lecture **(Fill) est un réseau interprofessionnel qui fédère 12 structures régionales pour le livre, mais aussi la BnF, la Bibliothèque publique d'information (BPI), quatre Régions et deux structures professionnelles œuvrant pour la lecture publique.**

Son rôle :
- favoriser la **formation continue** de pair à pair,
- **accélérer les projets** à l'échelle nationale (plateformes Lecture-Justice et Lecture-Santé, harmonisation des plans de conservation partagée, études interrégionales, etc.),
- **rassembler les informations** et observations réalisées sur le territoire, et donner ainsi une autre image de la France, celle des régions et de leurs richesses,
- être l'interlocutrice du ministère, et régulièrement celle des organisations professionnelles nationales.

▶ Membre actif de la Fill, l'agence a poursuivi en 2025 son engagement dans plusieurs projets coordonnés ou coportés avec elle :

Programme « Territoires du livre » (cf. partie III.2) : soutien à la circulation des auteurs auprès des publics éloignés.

État des lieux 2023-2024 des structures régionales pour le livre (publication début 2025) : publication collective visant à donner à voir et analyser le rôle et la réalité des agences régionales à l'échelle nationale.

Webinaires mutualisés, dont WeBiblio : cycles de webinaires à destination de toute la filière, conçus et diffusés en commun par les structures membres.

Gouvernance et développement de la BILL (Base de données interrégionale du livre et de la lecture) : voir ci-avant.

Étude interrégionale sur la librairie en territoire rural : projet d'observation partagé entre plusieurs structures régionales, pour mieux documenter les réalités et besoins des librairies hors des grands centres urbains – restitution à l'été 2026.

CooProg : plateforme de co-programmation permettant aux structures de partager leurs projets artistiques, d'identifier des convergences et de construire des tournées cohérentes géographiquement et temporellement, afin de **réduire l'empreinte écologique des mobilités artistiques. La Fill accompagne son déploiement dans le champ du livre et de la lecture, et l'agence participe à cette dynamique naissante.**

Représentation de la Fill, à travers l'un de ses membres, dans les **commissions d'experts du Centre national du livre (CNL).**

3. LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

L'évolution de la communication numérique de l'agence accompagne celle de ses missions. Elle s'inscrit dans une stratégie sobre, ciblée, et évolutive, privilégiant l'utilité, la clarté de l'information et l'accessibilité.

3.1 SITE INTERNET & LETTRE ÉLECTRONIQUE

❖ Principal espace de référence de l'agence, son ☞ site Internet constitue à la fois une **vitrine** de ses actions, un **centre de ressources** professionnelles et un **outil de valorisation** du secteur du livre et de la lecture en Bourgogne-Franche-Comté.

▶ **En 2025**, l'agence a poursuivi la mise à jour, l'enrichissement et les nécessaires développements graphiques et fonctionnels de son site, ceci **en menant notamment 2 chantiers** :

Création et développement d'une **nouvelle rubrique « Écologie du livre », dans le menu principal.**



Amélioration de la rubrique « Documentation » par l'ajout de thématiques facilitant la recherche de documents.

▶ **Le site totalise 68 000 visites en 2025 (contre 65 000 en 2024), avec un excellent référencement naturel** - les recherches Google constituent le premier vecteur d'entrée, devant les liens directs (réseaux sociaux, lettre d'information, Fill, etc.).
Les rubriques les plus consultées :
- la rubrique « Manifestations littéraires »,
- le catalogue régional de formation,
- l'annuaire des auteurs.

❖ Nourrie par le site Internet, ☞ la lettre d'information électronique bimensuelle de l'agence permet d'en relayer les contenus auprès des abonnés.

Au nombre de 5 000, les destinataires de la lettre sont majoritairement des professionnel·les du livre, de la culture et de l'éducation, ainsi que des collectivités et partenaires.

▶ **En 2025, 22 lettres ont été envoyées, avec un taux d'ouverture moyen de 32 %**, soit une légère baisse par rapport à 2024 (37 %), mais nettement au-dessus de la moyenne du secteur (15-25 %), ce qui témoigne d'un **bon ciblage et d'un lectorat engagé.**

3.2 RÉSEAUX SOCIAUX

L'agence est présente sur Facebook, Instagram, et LinkedIn, chaque canal étant utilisé de façon différenciée.
Leur usage reste raisonné, en cohérence avec les capacités internes et avec le souci de privilégier la qualité de l'information et l'ancrage territorial à la fréquence de publication.

Facebook : 2 600 followers vs 2 550 en 2024, soit une **hausse de 13 %**.
Instagram : 1 144 followers vs 1008 en 2024, soit une **hausse de 12 %**.
LinkedIn : 315 followers vs 100 en 2024, soit une **hausse de 68 %**.
Nota : ouverture du compte en septembre 2024 dans une logique de veille et relais professionnels.

▶ **À noter** : l'usage des réseaux sociaux a été nettement amplifié en 2025 grâce à deux facteurs :
- Définition et mise en place d'une **stratégie de visibilité digitale pour la manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.**
[Nouveau] Notamment : **6 Réels concernant la manifestation ont comptabilisé entre 130 et plus de 300 vues**. L'un des Réels a comptabilisé 1,5k de vues (BU Le Cortex) et permis de faire croître la couverture du compte de l'Agence.
- **Renforcement de la stratégie digitale pour le festival Les Petites Fugues.**

4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

Vecteur de visibilité et de transparence, la communication institutionnelle regroupe les supports produits à destination des membres, tutelles, partenaires et du grand public, dans le cadre de la vie associative et de la gouvernance de l'agence.

❖ **Refonte partielle** de la charte graphique

En 2025, à l'occasion de l'entrée dans un nouveau triennal, l'agence a refondu sa charte graphique en repensant ses couleurs : bleu et ocre.
Ces travaux ont concerné l'ensemble des supports de communication et administratifs de l'agence : site Internet, lettre d'information, réseaux sociaux, modèles bureautique, modèle de courrier, ressources RH, factures, bulletin d'adhésion, signatures courriels, etc.

❖ Supports produits en 2025

- **Projet de structure 2025-2027** : document de référence renouvelé tous les trois ans, déclinant les orientations et priorités de l'agence pour le triennal ; mis en page dans la nouvelle charte et imprimé à 500 exemplaires.
- **Rapport annuel d'activité** (version exclusivement numérique) : présenté lors de l'assemblée générale, il dresse un panorama des actions menées, des perspectives et des éléments budgétaires et comptables des exercices écoulés et à venir.
- **Carte de vœux**.



- **Supports « sur mesure »**, produits ponctuellement à l'occasion d'événements particuliers ou pour répondre à des besoins spécifiques de valorisation.

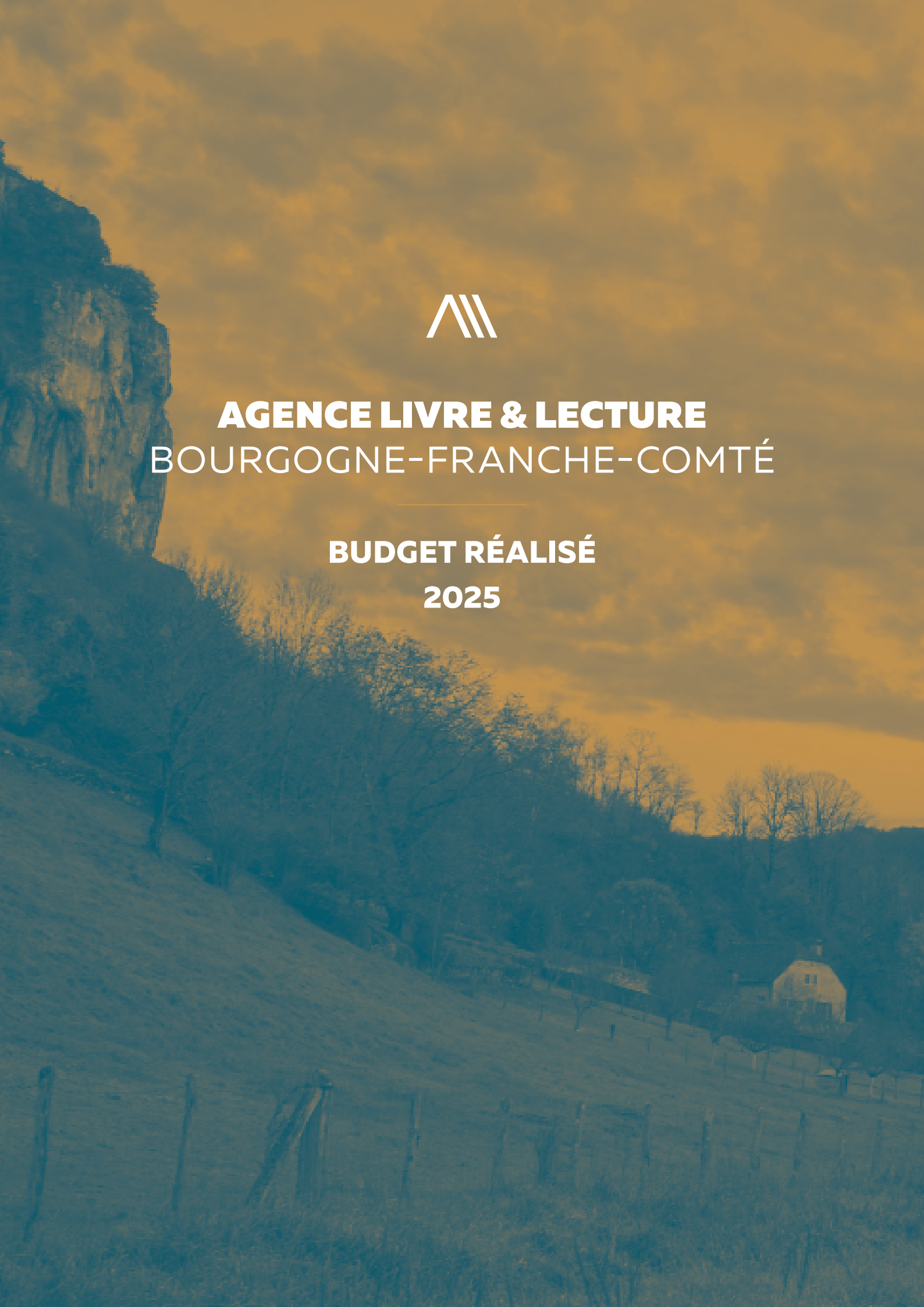

AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BUDGET RÉALISÉ
2025



CHARGES

1 197 223,53 €

			Réalisé 2025	% salaires	Réalisé 2024	*Écarts*
Au service des partenaires publics	271 562,54 €	Expertise et interventions pédagogiques	18 250,46 €	100 %	15 000,04 €	*3 250,42 €*
		Aide à l'ingénierie & Pilotage dispositifs	129 946,50 €	28 %	119 445,57 €	*10 500,93 €*
		Coopération documentaire	123 365,59 €	78 %	149 067,39 €	*-25 701,80 €*
Au service des professionnel·les du livre	274 624,89 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	66 661,90 €	99 %	59 507,07 €	*7 154,83 €*
		Formation	72 577,72 €	69 %	85 519,17 €	*-12 941,45 €*
		Opérations & Outils de soutien	135 385,27 €	55 %	134 042,96 €	*1 342,31 €*
Au service des publics et du territoire	299 577,93 €	Les Petites Fugues	230 413,50 €	52 %	227 065,83 €	*3 347,66 €*
		Développement des publics	41 482,45 €	66 %	14 533,87 €	*26 948,58 €*
		Autres actions EAC	27 681,98 €	54 %	25 138,90 €	*2 543,08 €*
Veille & Communication	150 320,99 €	Veille & Fill	48 520,85 €	64 %	28 881,95 €	*19 638,90 €*
		Communication numérique	53 258,58 €	79 %	52 717,24 €	*541,34 €*
		Communication institutionnelle et asso.	48 541,57 €	81 %	37 669,27 €	*10 872,30 €*
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	201 137,17 €	Locaux	70 091,56 €	25 %	70 435,95 €	*-344,39 €*
		Administratif	25 006,54 €		21 883,17 €	*3 123,37 €*
		Équipements	29 925,98 €		24 989,68 €	*4 936,30 €*
		Déplacements & Frais divers	27 361,47 €		26 317,37 €	*1 044,10 €*
		Charges diverses	-990,82 €		42 174,80 €	*-43 165,62 €*
		Ingénierie liée au fonctionnement	49 742,44 €		67 025,80 €	*-17 283,36 €*
			1 197 223,53 €		1 201 416,02 €	***-4 192,49 €***

RECETTES

1 217 848,31 €

En bleu : subventions sur projets (non récurrentes)
En ocre : fonds dédiés

			Réalisé 2025	Réalisé 2024	*Écarts*
Subventions	1 152 335,99 €	DRAC - Fonctionnement	445 598,00 €	460 000,00 €	*-14 402,00 €*
		DRAC- Actions fléchées	156 028,49 €	165 534,45 €	*-9 505,96 €*
		DISP - Lecture-Justice	10 000,00 €	2 500,00 €	*7 500,00 €*
		Sofia - Jeunes en librairie	10 000,00 €	10 000,00 €	*0,00 €*
		CRBFC - Fonctionnement	450 000,00 €	470 000,00 €	*-20 000,00 €*
		CRBFC - Actions fléchées	24 649,88 €	21 315,68 €	*3 334,20 €*
		CNL - Lecture-Justice	1 259,59 €	0,00 €	*1 259,59 €*
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, FCM, collectivités)	54 800,03 €	55 759,98 €	*-959,95 €*
Participations & adhésions	53 206,97 €	Participations	39 719,97 €	28 396,52 €	*11 323,45 €*
		Adhésions	13 487,00 €	13 424,00 €	*63,00 €*
Transfert de charges	0,00 €	Remboursements divers	0,00 €	0,00 €	*0,00 €*
		Prévoyance + SS	0,00 €	16 510,53 €	*-16 510,53 €*
Produits divers	8 265,30 €	Intérêts financiers	8 065,62 €	7 954,59 €	*111,03 €*
		Produits exceptionnels et de gestion	199,68 €	62 661,89 €	*-62 462,21 €*
Fonds dédiés	4 040,05 €	Site Internet ALL	0,00 €	864,00 €	*-864,00 €*
		Rencontres PF reportées	1 012,05 €	1 213,20 €	*-201,15 €*
		Patmobiles	860,00 €	1 800,00 €	*-940,00 €*
		AAP DRAC-DRAEAC - Dole 23-24	308,00 €	0,00 €	*308,00 €*
		Formation édition	1 860,00 €	0,00 €	*1 860,00 €*
			1 217 848,31 €	1 317 934,84 €	*-100 086,53 €*

Résultat **20 624,78 €**

AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BILAN FINANCIER
2025



I - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 217 848 €

Catégories de produits	2025	2024
Subventions **(A)**	**1 152 336 €**	**1 185 110 €**
- DRAC BFC	601 626 €	625 534 €
- Région BFC	474 650 €	491 316 €
- Sofia	28 000 €	28 000 €
- Centre national du livre	25 260 €	22 000 €
- Conseils départementaux (39, 70)	6 500 €	9 760 €
- DISP Dijon	10 000 €	2 500 €
- Mécénat	6 300 €	6 000 €
Recettes propres **(B)**	**53 207 €**	**41 821 €**
- Adhésions	13 487 €	13 424 €
- Participations (signalements et autres produits annexes)	39 720 €	28 397 €
Transfert de charges **(C)**	**0 €**	**78 898 €**
Produits divers gestion courante	**200 €**	**235 €**
Produits d'exploitation	**1 209 783 €**	**1 309 940 €**
Produits financiers	**8 066 €**	**7 955 €**
Produits exceptionnels	**0 €**	**40 €**
Reprises / Engagements à réaliser	**4 040 €**	**3 877 €**
TOTAL	**1 217 848 €**	**1 317 935 €**

→ **En première lecture,** l'évolution des recettes entre 2024 et 2025 fait apparaître une **baisse significative de 100 087 €, soit -7,59 %. Toutefois, cette diminution doit être relativisée à hauteur de 79 k€**, en raison d'éléments exceptionnels enregistrés en 2024, détaillés ci-après :

- une forte variation des indemnités de fin de carrière (IFC), liée à des départs de salariés ayant une grande ancienneté (-62 k€) ;
- des indemnités de prévoyance perçues au titre d'arrêts longue maladie (-17 k€).

→ **En seconde lecture, après retraitement de ces éléments, la baisse des recettes est ramenée à - 21 k€.**

(A) Subventions : baisse de 32 774 €, soit -3 % par rapport à 2024

	2025	2024	Commentaire
DRAC BFC Fonctionnement	**445 598 €**	460 000 €	Baisse de la subvention (- 14 k€)
DRAC BFC EAC-Patrimoine	**2 760 €**	4 920 €	Variable selon les projets annuels
DRAC BFC [AAP SLL] Signalement	**52 007 €**	73 444 €	Sub. 2025 (tranche 5) = 22 700 €, prov. 100 % pour 2026 Sub. 2024 **(tranche 4)** = 98 400 €, consommé comme suit : - 26 299 € en 2024 **- 52 007 € en 2025** - 20 094 € prov. pour 2026 Sub. 2023 (tranche 3) = 85 000 €, consommés comme suit : - 24 895 € en 2023 - 38 005 € en 2024 - 22 100 € prov. pour 2026
DRAC BFC Jeunes en Librairie	**83 307 €**	84 670 €	Dont : - **71 979 € pour JEL 24-25** - **11 328 € pour JEL 25-26** Solde cumulé de 65 457€ - 90 000 € JEL 25-26 prov. 100 % pour 2026
DRAC BFC Lecture-Justice	**10 000 €**	2 500 €	Première année de la mission confiée pour 3 ans
DRAC BFC Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)	**2 955 €**	0 €	Sub. 2025 = 9 500 €, consommés comme suit : **- 2 955 € en 2025** - 6 545 € prov. pour 2026
DRAC BFC [AAP SLL] Patmobiles	**5 000 €**	0 €	Sub. 2024 = **5 000 € prov. 100 % pour 2025** (conception des 2 malles)
Région BFC Fonctionnement	**450 000 €**	470 000 €	Perte de 50 k€ en 2024 (vs 2023), atténuée par +20 k€ ponctuels. 2025 = niveau réel
Région BFC Échappée Littéraire	**24 650 €**	21 316 €	Ajustement annuel au regard des dépenses engagées
Départements Les Petites Fugues	**6 500 €**	9 760 €	**Suppression** du dispositif de soutien du **CD 25** (-3 260 €)
Sofia Les Petites Fugues	**18 000 €**	18 000 €	Reconduction
CNL Les Petites Fugues	**24 000 €**	22 000 €	Hausse proportionnelle au léger élargissement 2025 du festival, après le resserrement 2024
Fondation Crédit Mutuel Les Petites Fugues	**6 300 €**	6 000 €	Reconduction
Sofia Jeunes en Librairie	**10 000 €**	10 000 €	Reconduction
DISP Dijon Lecture-Justice	**10 000 €**	2 500 €	Première année de la mission confiée pour 3 ans
CNL Lecture-Justice	**1 260 €**	**0 €**	Sub. 2025 = 11 714 €, consommés comme suit : **- 1 260 € en 2025** - 10 454 € prov. pour 2026
TOTAL	**1 152 336 €**	1 185 110 €	

(B) Recettes propres : hausse de 11 386 €

+6 500 € : Territoires du livre 2025.
+3 100 € : facturation aux collectivités concernées par le signalement.
+1 700 € : portages divers.

(C) Transfert de charges
Aucun transfert en 2025, contre 78 898 € en 2024, soit une variation de –78 898 €.

Pour rappel, en 2024 :
- 62 387 € de reprise de provision (indemnités de fin de carrière, départ de 2 salariées)
- 16 511 € d'indemnités de prévoyance (arrêt longue maladie)

II - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 197 224 €

Catégorie de dépenses	2025	2024
Autres achats et charges externes **(A)**	472 818 €	431 546 €
Impôts et taxes	30 932 €	33 576 €
Salaires et traitements **(B)**	444 592 €	493 088 €
Charges sociales **(B)**	180 313 €	193 363 €
Amortissements et provisions	6 064 €	2 628 €
Engagements à réaliser **(C)**	6 323 €	3 180 €
Autres charges **(D)**	54 641 €	39 511 €
Charges exceptionnelles **(E)**	0 €	2 942 €
Impôts / Bénéfices (produits financiers)	1 541 €	1 582 €
TOTAL	**1 197 224 €**	**1 201 416 €**

→ **2025 se caractérise par une stabilité globale des charges par rapport à 2024.**

(A) Autres achats et charges externes : hausse de 41 000 €

1. Frais notables liés aux actions

	Coûts 2025	Coûts 2024	Commentaire
Les Petites Fugues	120 400 €	93 600 €	Hausse de 26 800 € liée au léger redéploiement du festival : 15 auteurs (vs 13) et 95 rencontres (vs 82), ainsi qu'au recours à une prestation extérieure (logistique et communication)
Patrimoine écrit	24 000 €	17 000 €	Légère hausse liée aux développements ponctuels du mini site internet de la manifestation PEBFC et au renouvellement de la coopérative de prêt (achat de matériel)
Échappée littéraire	21 150 €	17 800 €	Déroulé sur année scolaire (non civile), générant chaque année un décalage de rattachement comptable (+3 350 €)
Mon libraire, mon univers	2 350 €	8 500 €	Forte baisse des demandes : ciblage LiR + contraintes financières des librairies, au détriment de l'animation ?
Salons divers	31 400 €	25 350 €	Financement de stands sur 5 salons, contre 4 salons en 2024
Jeunes en librairie	72 300 €	73 700 €	Stabilité du dispositif
Signalement	27 000 €	33 500 €	Variation au *prorata* des dépenses annuelles
Patmobiles	9 450 €	1 800 €	Quasi achèvement des malles en 2025 (5 000 € couverts par l'AAP Patrimoine)
Territoires du livre	9 530 €	4 320 €	Nombre plus important de projets en 2025
Lecture-Justice	3 270 €	7 500 €	2024 = coûts liés à l'organisation de la journée interprofessionnelle (5 000 € couverts par sub. fléchées DRAC et DISP) 2025 : rencontres d'auteurs et librairies éphémères en établissements
Lecture-Justice CNL	1 260 €	0 €	2025 = dépôt de dossier au CNL et lancement des projets liés
Outils mutualisés Fill (CooProg et BILL)	7 700 €	0 €	Déploiement ponctuel de moyens, en faveur de projets interrégionaux structurants

2. Frais de fonctionnement

Variations diverses ayant provoqué une hausse globale de 8 000 € des dépenses structurelles :

- Hausse des prestations et achats informatiques (licences Adobe, maintenance, contrôle câbles réseau, remplacement onduleur, etc.)
- Hausse des fournitures d'équipement (fauteuils de bureau)
- Hausse des honoraires du cabinet comptable (changement de logiciel)
- Légère baisse des frais de déplacement des salariés
- Légère baisse des dépenses de gaz

(B) Masse salariale chargée : baisse de 27 200 €

Hors provisions et charges spécifiques (congés payés et RTT, cotisation médecine du travail, cartes cadeaux Noël), la masse salariale 2025 s'élève à 659 300 €, contre 686 500 € en 2024.

Cette évolution s'explique notamment par l'addition des variations suivantes :

- Application de l'avenant n°205 de la branche ÉCLAT au 1er janvier 2025, instaurant une revalorisation du point pour faire face à l'inflation
- Départ d'une salariée (communication événementielle & bases de données) en début d'année, non remplacée
- 10 mois de présence d'une chargée de mission Librairie en 2024 (année de l'embauche), contre 12 mois en 2025
- 22 mois de catalogage en 2024, contre 13 en 2025
- Recrutement d'une salariée (patrimoine écrit & lecture publique) en CDI en avril

Mouvements 2025	Mouvements 2024
	Janvier 2024 : > P. Milly, arrêt de travail à 100 %. > J. Saadoune, catalogueuse, fin de CDD.
Février 2025 : > P. Milly, inaptitude, sortie. > F. Guida, catalogueuse, embauche en CDD.	
Mars 2025 : > AG Quivy, démission, sortie. > J. Saadoune, catalogueuse, fin de CDD. > S. Prévost, catalogueuse, fin de CDD.	**Mars 2024 :** > A. Zunino, arrêt de travail jusqu'en août (décès). > D. Zehnder, chargée de mission Librairie, embauche en CDI.
Avril 2025 : > S. Prévost, chargée projet Patrimoine écrit & Lecture publique, embauche en CDI. > M. Clerc, embauche en CDD (remplacement maternité L. Bodinier).	
	Mai 2024 : > F. Guida, catalogueuse, fin de CDD.
	Juin 2024 : > J. Saadoune, catalogueuse, fin de CDD.
	Juillet 2024 : > D. Finot, chargé de mission Édition, arrêt de travail jusqu'en octobre puis reprise à temps partiel thérapeutique 40 % jusqu'à décembre. > S. Prévost, chargée projet Patrimoine écrit & Lecture publique, fin de CDD.
Septembre 2025 : > L. Bodinier, reprise.	
	Octobre 2024 : > S. Prévost, catalogueuse, embauche en CDD du 01/10/24 au 31/03/25 > J. Saadoune, catalogueuse, embauche en CDD du 15/10/24 au 01/03/25
Décembre 2025 : > M. Clerc, fin de CDD.	

(C) Engagements à réaliser : légère hausse de 1 143 €

Cette variation correspond à une dotation des fonds dédiés 2025 pour les projets reportés de 2025 à 2026 (rencontres PF + rencontres Territoires du livre).

(D) Autres charges : hausse de 15 200 €

Hausse correspondant aux droits d'auteur relatifs aux actions 2025 suivantes :
- Échappée littéraire
- Petites Fugues
- Portage (paiement d'auteurs pour le compte d'une autre structure, puis remboursement)
- Lecture-Justice
- Territoires du livre

(E) Charges exceptionnelles : néant

AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025





AGILIANCE
AUDIT

ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

Exercice 2025
(01/01/2025 – 31/12/2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 91 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Lattans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

545 au capital de 15 000 € - SIREN 808 067 987 - APE 6920 Z - RCS BESANCON - identification intracommunautaire FR 32 808 067 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.
  Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saône, le 21 Avril 2026
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT,
Représentée par :
Alexine GOUX,
Associée signataire

AGILIANCE AUDIT
9 rue de Faltans
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
audit@agiliance.fr
Siren 818 047 987
TVA FR 32 818 047 987

- BILAN ACTIF -

Agence Livre & Lecture BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 246	2 246		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 720	5 720		
Autres immobilisations corporelles	57 317	56 551	766	2 775
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 057		2 057	2 057
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	67 339	64 516	2 823	4 832
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	300		300	5 693
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	91 774		91 774	129 763
Charges constatées d'avance	11 174		11 174	8 811
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	947 647		947 647	923 925
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 050 895		1 050 895	1 068 192
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	1 118 234	64 516	1 053 718	1 073 024

*Modèle Association

AGILIANCE AUDIT

- BILAN PASSIF -

Agence Livre & Lecture BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	199 814	199 814
Total Fonds propres sans droit de reprise	199 814	199 814
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	11 527	11 527
Report à nouveau	210 779	94 260
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	20 625	116 519
Situation Nette (sous-total)	442 745	422 120
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	442 745	422 120
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	6 323	4 040
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	6 323	4 040
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	93 542	89 488
TOTAL PROVISIONS	93 542	89 488
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 053	26 447
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	118 204	152 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	364 850	378 363
TOTAL DETTES	511 107	557 376
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 053 718	1 073 024

*Modèle Association

AGILIANCE AUDIT

- COMPTE DE RESULTAT -

Agence Livre & Lecture BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	53 207	41 821
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 152 336	1 185 110
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		78 898
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	4 040	3 877
Autres produits	200	235
Total des produits d'exploitation (I)	1 209 783	1 309 940
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Autres achats et charges externes	472 818	431 546
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	30 932	33 576
Salaires et traitements	444 592	493 088
Cotisations sociales	180 313	193 363
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 009	2 628
Dotations aux provisions	4 055	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	6 323	3 180
Autres charges	54 641	39 511
Total des charges d'exploitations (II)	1 195 683	1 196 892
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 100	113 048
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 066	7 955
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	8 066	7 955

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

Agence Livre & Lecture BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financieres (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	**8 066**	**7 955**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**22 166**	**121 002**
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		40
Charges Exceptionnelles (VI)		2 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**-2 902**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 541	1 582
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 217 848	1 317 935
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 197 224	1 201 416
EXCEDENT OU DEFICIT	**20 625**	**116 519**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

AGILIANCE AUDIT

Agence Livre & Lecture BFC

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 053 718€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 20 625€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

- Changement de réglementation comptable (année 2025)

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraine des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de réglementation appliqués de manière prospective :

Les principaux impacts sont :

- Résultat exceptionnel :
  - *Les cessions/sorties d'immobilisations sont dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières ;*
  - *Les quotes-parts de subventions d'investissement sont dans le résultat d'exploitation ;*
  - *Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements sont traduits dans le résultat d'exploitation y compris pénalités etc...*
- Suppression des transferts de charge :
  - *Refacturations diverses ;*
  - *Indemnités d'assurance reçues.*

AGILIANCE AUDIT

Changement de présentation :

- Présentation du compte de résultat :
  - *Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;*
  - *Les transferts de charges N-1 ont été regroupés sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.*
  - Présentation du bilan :
    - *Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé du bilan et non plus dans le total des immobilisations ;*
    - *Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;*

Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles) »

Les faits marquants de l'exercice sont :

L'année 2025 a été marquée par l'entrée de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dans un **nouveau projet triennal 2025-2027**, accompagné d'une réaffirmation de ses priorités d'intervention et d'une légère refonte de sa charte graphique.

Budget global

Dans la continuité des ajustements engagés en 2024, **l'agence a poursuivi en 2025 une gestion prudente dans un contexte budgétaire désormais contraint.**

La comparaison avec 2024 fait apparaître une **baisse significative des produits, qui doit toutefois être relativisée.**

- **Une baisse en partie artificielle des produits** : le résultat 2024 (116 k€) intégrait environ 80 k€ de « produits » exceptionnels, dont :

- la très forte variation des indemnités de fin de carrière (IFC), à hauteur de 62 k€, liée à des sorties de personnel à la grande ancienneté et non anticipable en phase budgétaire ;

- des indemnités de prévoyance liées à un arrêt longue durée.

Retraités de ces éléments, les produits 2025 affichent un écart limité à -21 k€ avec les produits 2024.

- **Un redéploiement des moyens** : l'agence a resserré certaines dépenses afin de soutenir des investissements stratégiques, notamment :

- des projets fédératifs mutualisés (logiciel BILL, plateforme Cooprog) ;

- le développement de ses outils numériques (site Internet, site Patrimoines écrits) ;

- le renouvellement de sa coopérative de prêt de matériel de conservation (aspirateurs et thermohygromètres).

Le résultat 2025, modestement excédentaire d'environ **20 624 €** pour un budget total de l'ordre de **1,2 M€**, traduit une **situation globalement saine et proche de l'équilibre.**

AGILIANCE AUDIT

Ressources humaines

- Le **départ d'Anne-Gaëlle Quivy** (rappelée dans la fonction publique territoriale), chargée de communication événementielle, début mars 2025 n'a pu donner lieu à remplacement. Afin d'assurer la continuité des actions de communication pour les Petites Fugues, une prestation externe a été mise en place à compter de juin.

- Suite au **départ de Pascale Milly** début 2025, **Solène Prévost a rejoint l'agence** en avril en qualité de chargée de projets Patrimoine écrit & Lecture publique.

- **Léa Bodinier**, chargée de communication numérique et institutionnelle, a été en congé maternité au cours de l'année 2025 ; son poste a été temporairement assuré **par Marion Clerc.**

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022, du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

AGILIANCE
AUDIT

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'agence a pour objet de mettre en œuvre sur la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.

Les actions de l'Agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre et ont pour objectifs de :

- Favoriser l'accès de tous au livre et à la lecture sur tout le territoire de BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTE
- Favoriser sur ledit territoire le renforcement du maillage de l'offre et mettre en réseau les acteurs,
- Favoriser l'édition et la librairie indépendante en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTE,
- Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine écrit et graphique,
- Soutenir la vie littéraire et la diversité de la création et de l'édition,
- Observer et analyser les évolutions technologiques du secteur et les nouveaux usages, et aider les professionnels aux nécessaires adaptations.

La réalisation de cet objet exclut toute recherche de bénéfices à partager entre les membres.

AGILIANCE
AUDIT

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Acquisitions	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 246	-	-	2 246
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**2 246**	-	-	**2 246**
Immobilisations	**Valeur Brut début exercice**	**+ Acquisitions**	**- Cessions/rebuts**	**Valeur brute fin exercice**
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 720	-	-	5 720
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 468	-	-	4 468
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 849	-	-	52 849
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**63 036**	-	-	**63 036**

AGILIANCE AUDIT

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Acquisition	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	2 057	-	-	2 057
Total Immobilisations Financières (III)	**2 057**	**-**	**-**	**2 057**
TOTAL (I + II+III)	67 339	-	-	**67 339**

- Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Durée amortissement	Mode	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)			-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	36 mois	Linéaire	**2 246**	-	-	**2 246**
Terrain			-	-	-	-
Constructions sur sol propre			-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui			-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.			-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	24 à 48 mois	Linéaire	5 720	-	-	5 720
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	60 mois	Linéaire	4 468	-	-	4 468
Autres immo. corp.- Matériel de transport			-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 mois	Linéaire	50 075	2 009	-	52 083
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers			-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)			**60 262**	**2 009**	-	**62 271**
TOTAL GENERAL			**62 507**	**2 009**	-	**64 516**

AGILIANCE AUDIT

- Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 057	-	2 057
Créances clients et comptes rattachés	300	300	-
Autres	90 652	91 774	-
Charges constatées d'avance	11 174	11 174	-
TOTAUX	105 305	103 248	2 057
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

AGILIANCE AUDIT

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	199 814				199 814
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	11 527				11 527
Report à nouveau	94 260	116 519			210 779
Excédent ou déficit de l'exercice	116 519	-116 519	20 625		20 625
Situation nette	**422 120**	**-**	**20 625**	**-**	**442 745**
Fonds propres consomptibles	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	**422 120**	**-**	**20 625**	**-**	**442 745**

AGILIANCE AUDIT

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	**20 625**	**116 519**
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	**20 625**	**116 519**
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Information sur les fonds dédiés :

• Subventions :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Subventions:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AAP DRAC-DREAC DOLE 23/24	308		308			0	
FORMATION EDITION	1 860		1 860			0	
RENCONTRES PETITES FUGUES 24	1 012.05		1 012.05			0	
PATMOBILES	860		860			0	
REONCONTRES PETITES FUGUES 25						2 620	
TERRITOIRE DU LIVRE						2 590	
LECTURE JUSTICE						1 113.20	
TOTAUX	4 040.05	-	4 040.05	-	-	6 323.20	-

AGILIANCE AUDIT

Informations sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement brut	3 673	-		3 673
Amortissement subventions Investissement brut	- 3673		-	- 3 673

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Provisions :

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	-	-	-	-
Pour Risques	-	-	-	-
Pour Charges	89 488	4 055		93 542
TOTAUX	**89 488**	**4 055**		**93 542**

Provisions	Nature Augmentations			Nature Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglementées						
Pour Risques						
Pour Charges	4 055					
TOTAUX	**4 055**	-	-	-	-	-

AGILIANCE AUDIT

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations	-		-	
Provisions pour pensions et obligations similaires	89 488	4 055		93 543
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	**89 488**	4 055		93 543

Pensions, Retraites et versements similaires :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation retenu est de : 3.5 %

Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1 %

Engagement Retraite	Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Provisionné	93 542		
Non Provisionné			
TOTAUX	**93 542**	-	-

AGILIANCE AUDIT

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 053	28 053	-	-
Dettes fiscales et sociales	118 204	118 204	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes			-	-
Produits constatés d'avance	364 850	364 850	-	-
TOTAUX	**511 107**	**511 107**	**-**	**-**
Emprunts souscrits sur l'exercice	-			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Produits constatés d'avance :

Ils s'élèvent à 364 850 euros et se décomposent comme suit :

REGION ECHAPPEE LITTERAIRE	7 500
SOFIA JEUNE EN LIBRAIRIE 25/26	10 000
DRAC 2026 AVANCE	110 000
JEUNE EN LIBRAIRIE 24/25	65 456
JEUNE EN LIBRAIRIE 25/26	90 000
SIGANELEMENT TRANCHE 3	22 100
SIGNALEMENT TRANCHE 4	20 094
SIGNALEMENT TRANCHE 5	22 700
DRAC PLAN SAUVEGARDE	6 545
LECTURE JUSTIVCE	10 454
TOTAL	**364 850**

AGILIANCE AUDIT

Informations sur les postes du compte de résultat :

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
dont forfait Etat	-	-
dont forfait Région	-	-
dont forfait Département	-	-
dont forfait Communes et groupements de communes	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État DRAC (3)	601 626	625 534
Subventions Région (2)	474 649	491 315
Subventions Département	6 500	9 760
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation (1)	63 259	52 499
dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)	-	-
dont autres subventions (à détailler)	-	-
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	1 146 034	1 179 108
TOTAUX	1 146 034	1 179 108

(1) dont Subvention Sofia 28 K€ ; Subvention CNL 25.2 K€ ; Subvention de l'administration pénitentiaire 10 K€

(2) dont fonctionnement 450 K€ ; échappée littéraire 24.6 K€

(3) dont fonctionnement 363 K€ ; signalement 110.8 K€ ; JEL 24.5 K€ ; Lecture/justice 10 K€ ; Projeteac 2.8 K€ ; Patmobile 5 K€ ; Action en milieu scolaire 48.2 K€ ; Economie du livre 34.3 K€ ; plan de sauvegarde des biens culturels 2.9 K€

AGILIANCE

Information sur les ressources de l'exercice :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions de biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contribution de services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de service

Une contribution est une participation, sous quelque forme que se soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature au motif que nous ne sommes pas en mesure de recenser et valoriser ces contributions volontaires en nature.

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	-
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	-	40
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	-	40
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres Charges exceptionnelles	-	2 941
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	-	2 941
Résultat exceptionnel	-	- 2 900

AGILIANCE AUDIT

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	5 592
Autres prestations	
TOTAUX	**5 592**

Informations relatives au régime fiscal :

L'association n'est pas fiscalisée

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à donner la rémunération d'une seule personne.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	
TOTAL	**13**

AGILIANCE

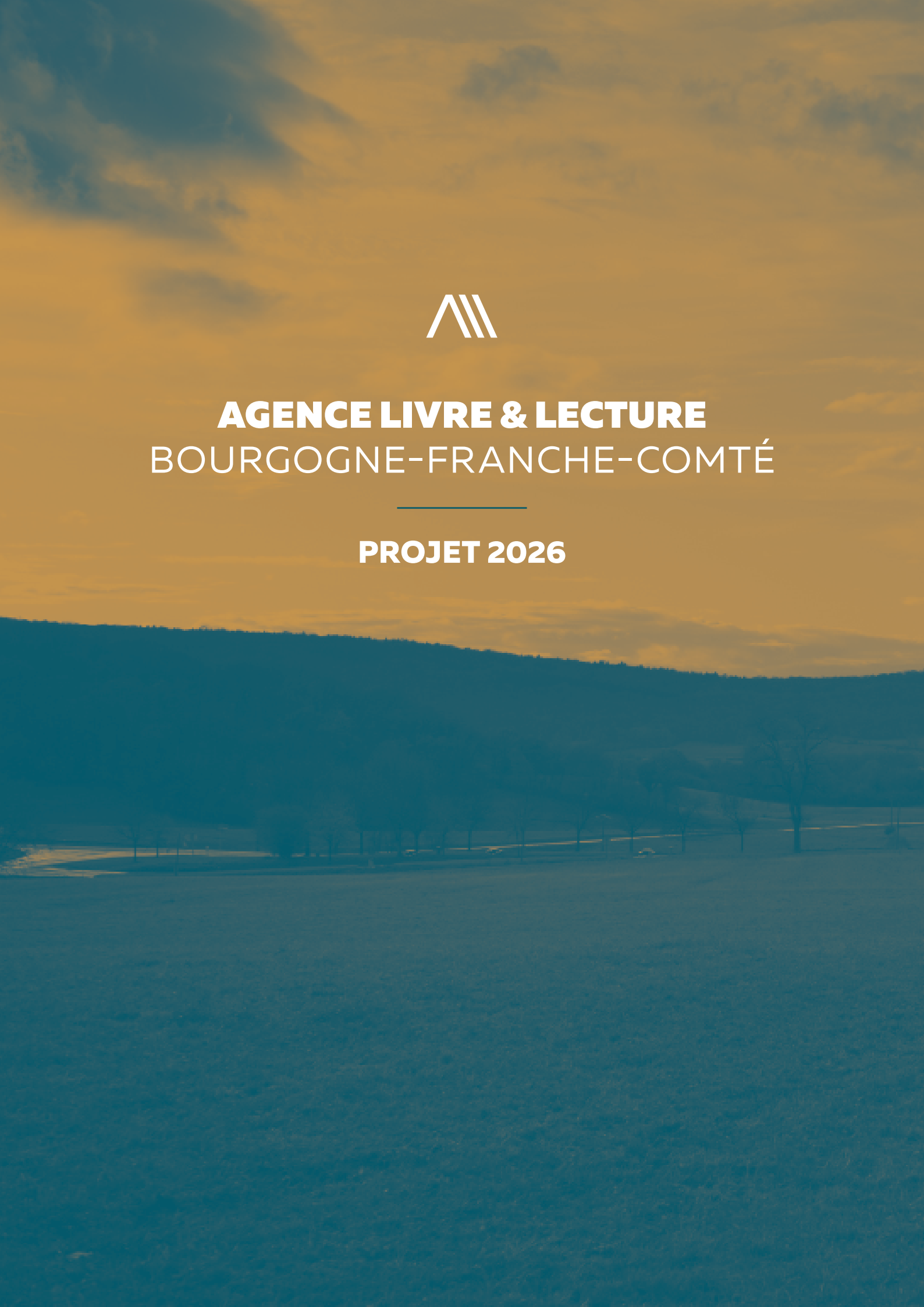

AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PROJET 2026



SOMMAIRE

p. 94 **I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS**

p. 95 **1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES**
- **1.1** L'agence, soutien à la décision publique
- **1.2** L'agence, partenaire éducatif

p. 95 **2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS**
- **2.1** L'agence, appui opérationnel
- **2.2** L'agence, opératrice de Jeunes en librairie

p. 97 **3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF**
- **3.1** Appel à projets « Patrimoine écrit des bibliothèques »
- **3.2** Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)
- **3.3** Numérisation
- **3.4** Conservation partagée
- **3.5** Valorisation

p. 99 **II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE**

p. 100 **1. L'ACCOMPAGNEMENT**
- **1.1** Économie du livre : édition & librairie
- **1.2** Bibliothèques & patrimoine écrit
- **1.3** Auteur·rices, vie littéraire & développement de la lecture

p. 101 **2. LA FORMATION**
- **2.1** Relais d'information
- **2.2** Formations & Journées d'étude
- **2.3** Coordination régionale Lecture publique & Patrimoine écrit

p. 103 **3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN**
- **3.1** Édition : mobilité, surdiffusion & coopération
- **3.2** Librairie : animation & réseaux
- **3.3** Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- **3.4** Médiation & Développement de la lecture

p. 107 **III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE**

p. 108 **1. LES PETITES FUGUES**

p. 109 **2. LES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »**
2.1 Mission Lecture-Justice
2.2 Programme Territoires du livre

p. 110 **3. AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**
3.1 Les Patmobiles, des malles pédagogiques pour la médiation du patrimoine écrit
3.2 Appel à projets DRAC/DRAEAC
3.3 Interventions de l'équipe

p. 111 **IV. VEILLE & COMMUNICATION**

p. 112 **1. VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES**

p. 112 **2. LA FILL ET RELIEF : S'ENGAGER POUR MIEUX AVANCER, ENSEMBLE**
2.1 La Fill – Fédération interrégionale du livre et de la lecture
2.2 RELIEF – Réseau des événements littéraires et festivals

p. 113 **3. LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE**
3.1 Site Internet & Lettre électronique
3.2 Réseaux sociaux

p. 114 **4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE**

I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS



L'agence intervient en appui des institutions publiques et collectivités engagées dans les politiques du livre et de la lecture comme un acteur ressource et un partenaire opérationnel. Elle met son expertise au service de la décision publique, accompagne les dispositifs en faveur du livre et de la lecture, participe à la mise en œuvre des politiques culturelles régionales, et contribue, à travers ses missions documentaires, à la valorisation des fonds patrimoniaux.

1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

1.1 L'AGENCE, SOUTIEN À LA DÉCISION PUBLIQUE

Au titre de son expertise, l'agence élabore, à la demande de ses partenaires, **avis, notes ou diagnostics qui contribuent à éclairer les choix**, objectiver les situations et accompagner les politiques publiques dans le champ du livre.

Elle siège par ailleurs, comme chaque année, dans plusieurs **comités d'experts, de suivi ou de pilotage, et notamment** :
- Comité de lecture pour les aides à l'édition et à la création – Région,
- Comité d'examen du Contrat de territoire en faveur de la librairie – Région, CNL, DRAC,
- Comités de pilotage ou d'orientation de manifestations portées par des collectivités ou de structures du livre,
- Commission Économie du livre de la Région Grand Est (soutien à l'édition et à la librairie),
- Commissions du Centre national du livre, au titre de la Fill.

▶ En 2026, l'agence poursuivra la **structuration de l'ingénierie partenariale engagée en 2025** et les rendez-vous tripartites réguliers (agence – DRAC – Région).
A minima deux rencontres dans l'année permettront notamment de présenter un état des lieux des librairies et maisons d'édition de la région, ainsi qu'un panorama des actualités nationales appliquées à la situation régionale.
Si l'édition et la librairie, en tant qu'entreprises particulièrement exposées aux aléas économiques, font l'objet d'un suivi structuré, cette **disponibilité à éclairer la décision publique** s'exerce pour tous les secteurs couverts par l'agence.

▶ **FOCUS : Étude interrégionale 2025-2026 sur la librairie en territoire rural**
Menée à l'initiative de la Fill (cf. partie IV 2-2.1) par l'ensemble des structures régionales pour le livre, en partenariat avec le Syndicat de la librairie française (SLF) et le Centre national du livre (CNL), cette étude vise à **mieux documenter les réalités et besoins des librairies hors des grands centres urbains.**
Ses résultats seront présentés lors des Rencontres nationales de la librairie (RNL) 2026.

1.2 L'AGENCE, PARTENAIRE ÉDUCATIF

Pour exposer la politique publique régionale en faveur du livre et de la lecture, expliciter le rôle d'une agence, présenter l'écosystème régional ou encore le cadre juridique qui régit la filière, et complémentairement à d'autres intervenants professionnels, **l'agence intervient régulièrement auprès d'élèves, stagiaires ou étudiants.**

En 2026, l'agence se déplacera donc au gré des demandes, le cas échéant.

2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS

2.1 L'AGENCE, APPUI OPÉRATIONNEL

À la demande des collectivités porteuses des projets, dans une logique d'appui à l'ingénierie, de coordination ou de suivi, l'agence poursuivra divers accompagnements suivants.

- **L'Échappée littéraire** - prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, **initié et financé par la Région**.

▶ **En 2026, l'agence est à nouveau missionnée par la Région pour une partie de la mise en œuvre de l'opération.**
Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2025-2026
Impardonnable, Mathieu Menegaux - Grasset
La nuit de David, Abigaïl Assor - Gallimard
La baronne perchée, Delphine Bertholon - Buchet-Chastel
Les petites musiques, Roland Buti - Zoé
Impact, Olivier Norek et Fred Pontarolo - Michel Lafon
Wax Paradoxe, Justine Sow - Bayard Graphic
Sangliers, Lisa Blumen - L'employé du mois
Crieurs du crime, Sylvain Venayre et Hugues Micol - Delcourt

Les bourses de résidences de la Région
Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, **c'est l'agence qui est chargée d'accompagner** la mise en place et le suivi de ces résidences.

▶ En 2026, l'agence accompagnera 2 résidences :

- Suite et fin (juillet) de la résidence 2025-2026 d'**Alexandre Labruffe à Nevers (58).**

- Installation et suivi de la résidence de **Sébastien Berlendis à Saint-Claude (39).**
Résidence de 3 mois (janvier à mars 2026), portée et coordonnée par la médiathèque Le Dôme de Saint-Claude, elle se déploie dans différentes communes du Haut-Jura Saint-Claude.
Romancier et photographe, Sébastien Berlendis - dont l'œuvre explore la mémoire, le paysage et le rapport sensible aux territoires – a mêlé à son travail d'écriture de nombreuses actions de médiation : **ateliers avec des classes, rencontres « en accueil privilégié » autour de la mémoire et du souvenir, séances de projection de ses courts-métrages, exposition photographique…** Un ancrage particulièrement bien accordé aux réalités et aux paysages du Haut-Jura.

Résidence d'auteur·rice à Edenkoben (Allemagne), dans le cadre du jumelage entre Bourgogne-Franche-Comté et Rhénanie-Palatinat, **financée par la Région.**
L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre du dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidatures, centralisation des candidatures et sélection du candidat aux côtés d'un jury régional.

Marché des éditeurs dans le cadre de la manifestation littéraire Clameur(s) portée par la Ville de Dijon : samedi 13 juin 2026.
Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonnera la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce rendez-vous annuel.

Stand collectif régional dans le cadre du festival littéraire Livres dans la Boucle organisé par le Grand Besançon Métropole : du 18 au 20 septembre 2026.
En partenariat avec le Grand Besançon Métropole et aux côtés de la librairie dédiée, l'agence préparera et coordonnera le stand des auteur·rices édité·es par les maisons d'édition de la région.

2.2 L'AGENCE, OPÉRATRICE DE

☞ Jeunes en librairie

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, **Jeunes en librairie est un dispositif initié et financé par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC).**
Cette dernière en a confié la mise en œuvre à l'agence qui, avec l'appui de l'Éducation nationale, coordonne l'ensemble du processus.

▶ En 2026, l'agence accompagnera les projets retenus sur l'année scolaire 2025-2026 et relancera le dispositif pour l'année scolaire 2026-2027.

3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF

3.1 APPEL À PROJETS « PATRIMOINE ÉCRIT DES BIBLIOTHÈQUES »

L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » permet au ministère de la Culture de soutenir les projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques des collectivités territoriales.
Dès 2020, le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture), en partenariat avec la BnF, a souhaité achever le signalement des collections patrimoniales françaises (manuscrits et imprimés anciens parus avant 1830) dans le Catalogue collectif de France (CCFr), en soutenant prioritairement les bibliothèques territoriales dans cette démarche pendant 5 ans.

▶ **En 2026, l'agence poursuivra les opérations de signalement des manuscrits, fonds d'archives et imprimés antérieurs à 1830** pour les bibliothèques sélectionnées et retenues dans le cadre de l'appel à projets 2025.
L'agence recrutera un·e nouveau·elle catalogueur·euse itinérant·e et un prestataire extérieur pour le signalement des fonds « Delort », « Pasteur » et « Parandier » conservés à la **médiathèque d'Arbois (39)** et le fonds « Forges et Marines » conservé à la **médiathèque de Guérigny (58)**.
Ces fonds patrimoniaux seront signalés et valorisés au niveau national *via* le CCFr et, s'il y a lieu, dans les catalogues locaux existants.

3.2 PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS (PSBC)

Le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est un document opérationnel, à disposition du personnel des établissements patrimoniaux et des services de secours, pour faire face, avec diligence et efficacité, à des situations de péril pour les biens d'intérêt patrimonial.

L'élaboration des PSBC constitue une priorité du ministère de la Culture depuis 2025.

Après avoir formé prioritairement le personnel des bibliothèques municipales classées, le ministère de la Culture a souhaité lancer la phase 2 de son plan de formation, à destination cette fois des bibliothèques municipales non classées.

Objectif : accompagner les bibliothèques territoriales de la région Bourgogne-Franche-Comté conservant des collections patrimoniales dans la rédaction du plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) en tenant compte des spécificités de l'établissement : bâtiment, collections patrimoniales, moyens humains et matériels disponibles.

▶ **En 2026, l'agence, missionnée par la DRAC, poursuivra et achèvera la coordination et le suivi de la formation** qui se déroule entièrement à distance sur une durée d'un an, à raison d'une séance toutes les 6 semaines environ.

La formation réunit 16 bibliothèques : Auxerre, Avallon, Beaune, Belfort, Champagnole, Châtillon-sur-Seine, Lons-le-Saunier, Mâcon, Montbéliard, Ornans, Pontarlier, Saint-Claude, Salins-les-Bains, SCD Franche-Comté, Tonnerre, Tournus.

Elle s'organise en plusieurs étapes comme suit :

6 novembre 2025	Étape 1	Présentation du programme, analyse des risques, plans
8 janvier 2026	Étape 2	Priorisation des collections en bibliothèques
12 mars 2026	Étape 3	Identification du matériel, espaces de repli et de traitement
5 mai 2026	Étape 4	Identification des aspects humains
25 juin 2026	Étape 5	Préparation d'un exercice de simulation de sinistre

Le PSBC sera validé par la réalisation d'un exercice avec les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

3.3 NUMÉRISATION

Le Pôle associé régional a pour objectif la numérisation de fonds patrimoniaux destinée à être partagée dans les outils collectifs nationaux. Ces projets peuvent prendre la forme :
- de missions d'intégration (intégration de fichiers numériques dans Gallica, et éventuellement ses sites afférents) ;
- de numérisation concertée de collections conservées dans les fonds patrimoniaux en région, particulièrement pour les collections de presse ancienne régionale.

▶ **En 2026, l'agence poursuivra le travail d'identification des titres de presse locale conservés et/ou numérisés en région et répondant aux critères de sélection de la BnF, en lien avec la nouvelle réforme nationale des PCPP - plans de conservation partagée des périodiques (cf. partie suivante).**
Si un ou plusieurs titres sont retenus, l'agence sera alors en charge de la coordination et de la préparation du projet en lien avec le ou les établissements documentaires partenaires.

3.4 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) :
☞ un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

Enjeux et objectifs de ces plans :
- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

COLLECTIONS POUR LA JEUNESSE

▶ **En 2026**, pour ce **plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté**, totalisant plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 42 établissements participants, **l'agence poursuivra la coordination des nouvelles entrées et du transfert des dons** entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

PÉRIODIQUES

En 2024, un groupe interministériel (ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) s'est constitué pour élaborer une **politique nationale sur la conservation partagée des périodiques**, mettant un coup d'arrêt au travail d'harmonisation des plans de conservation partagée des périodiques de Bourgogne et de Franche-Comté engagé durant le triennal 2022-2024.

Cette démarche s'inscrit dans un double contexte : d'une part, la création d'un conservatoire national de la presse, futur pôle de la BnF implanté à Amiens ; d'autre part, la réflexion menée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), confrontée à la nécessité de repenser l'organisation du signalement des périodiques dans le catalogue collectif national des publications en série (Sudoc-PS), jusqu'ici assurée par les centres régionaux (CR).

Dans ce nouveau dispositif national de signalement et de conservation partagée des périodiques, les PCPP régionaux se concentreront uniquement sur :
- **Les titres patrimoniaux par nature** (au sens du code du patrimoine, art. R311-1) :
  - les documents anciens, rares ou précieux, qu'ils soient liés ou non à la région ;
  - les exemplaires du Dépôt légal ;
  - les titres patrimonialisés pour leur intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique.
- **Les périodiques locaux**, qu'ils soient **anciens ou contemporains :**
  - le corpus régional/local comprendra des titres qui s'intéressent au territoire, quel que soit le lieu de publication et d'impression.

▶ **En 2026, l'agence préparera la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau modèle, en lien étroit avec le ministère de la Culture et les établissements partenaires.**

3.5 VALORISATION

Au croisement de la médiation patrimoniale et des projets de territoire, l'agence poursuivra la valorisation des fonds conservés en région, signalés ou numérisés, dans le cadre de **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté**, et développera les usages pédagogiques et citoyens de ces ressources dans une logique d'éducation à l'histoire du livre, à l'image et à l'information (cf. parties suivantes).

II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE

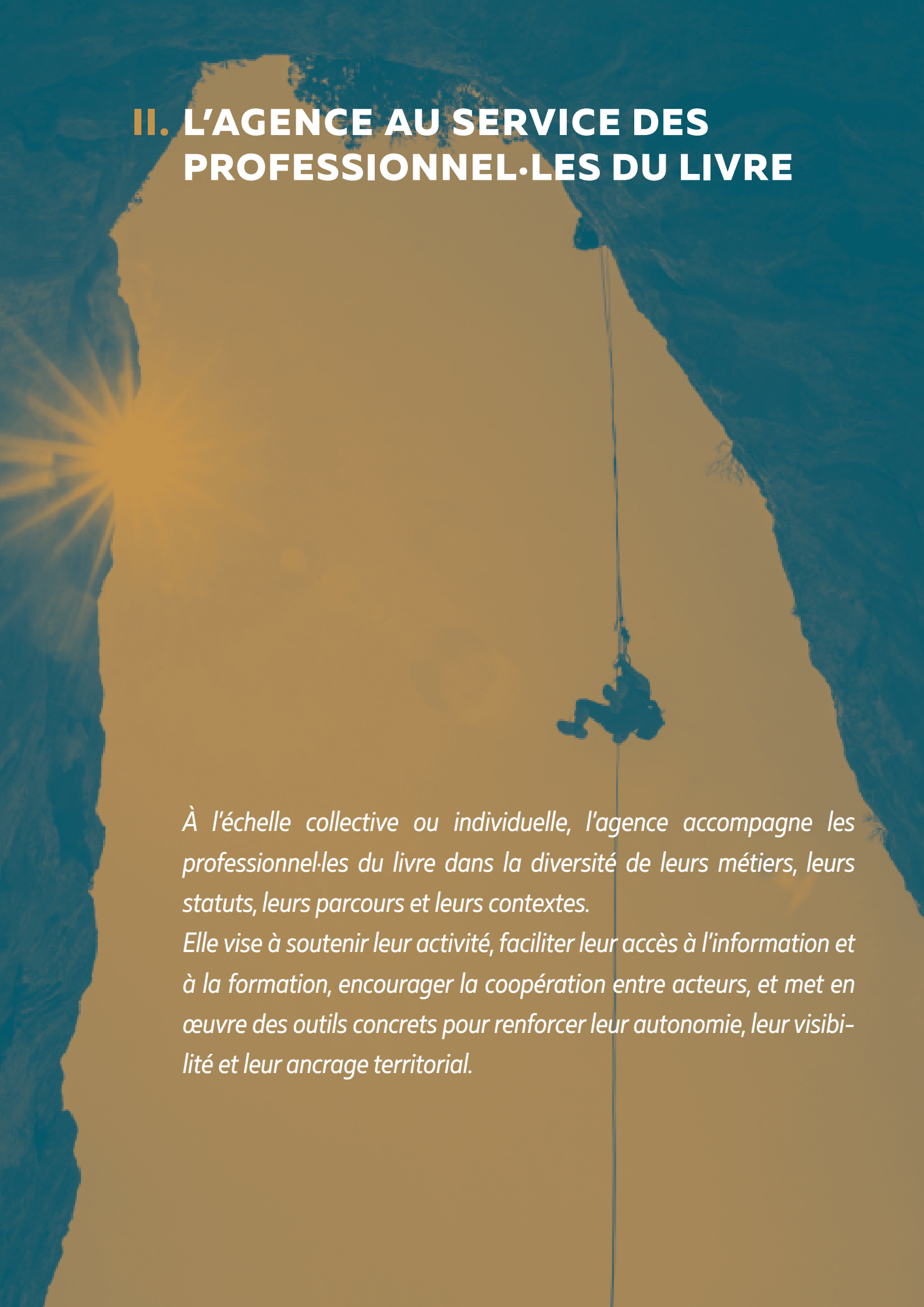

À l'échelle collective ou individuelle, l'agence accompagne les professionnel·les du livre dans la diversité de leurs métiers, leurs statuts, leurs parcours et leurs contextes.
Elle vise à soutenir leur activité, faciliter leur accès à l'information et à la formation, encourager la coopération entre acteurs, et met en œuvre des outils concrets pour renforcer leur autonomie, leur visibilité et leur ancrage territorial.

1. L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque année, l'agence traite près de 200 sollicitations individuelles, émanant de **professionnel·les en activité ou porteurs de projets, tous secteurs confondus.**

Les demandes donnent lieu à des réponses sur mesure : informations juridiques ou sociales, mise en relation, aide au montage de projets, relecture de dossiers, appui aux demandes de subvention, orientation vers des ressources ou des dispositifs d'aide.
Cet accompagnement peut aussi bien être ponctuel qu'inscrit dans la durée, et s'exerce aussi bien auprès d'acteurs implantés que de nouveaux entrants.

En lien avec ses partenaires publics, l'agence agit également comme **relais d'information sur les dispositifs publics régionaux et nationaux.**

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE : ÉDITION & LIBRAIRIE

Pour les entreprises du livre que sont les maisons d'édition et librairies, l'agence intervient le plus souvent **en amont ou en complément** des dispositifs d'aide (CNL, DRAC, Région, appels à projets...).

❖ Conseil, expertise, aide au montage pour la création, le développement, la transmission d'entreprises d'édition et de librairie :
- accueil et suivi individuel ;
- transmission d'outils et ressources ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels ;
- aide au montage de dossiers de demande d'aide, de labellisation, etc.

❖ Accompagnement spécifique renforcé
En cas de besoin (structures en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés) et après étude d'opportunité, **des diagnostics ou accompagnements individualisés et éventuellement sur site peuvent être proposés** par l'agence, réalisés par des consultants agréés.

En fonction du type de ces accompagnements externes et du budget disponible, la prise en charge financière peut être partagée avec le porteur de projet.

❖ Informations aux libraires
Depuis 2025, l'agence adresse aux libraires indépendants de la région une **lettre d'information spécifique** aux questions telles que les évolutions réglementaires du secteur, le cadre légal lié au travail et à la rémunération, les marchés publics, les actualités régionales et nationales.

▶ **En 2026, 3 lettres au moins seront envoyées, puis consultables sur le site de l'agence dans la rubrique « Librairie ».**

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Sur demande, l'agence peut **accompagner les bibliothèques patrimoniales ou « généralistes » aussi bien sur des aspects techniques que sur les enjeux stratégiques** liés à la valorisation ou la médiation des collections :
- conservation préventive, curative, état sanitaire ou sécurité des collections,
- signalement ou numérisation des fonds,
- projets de médiation, d'animation ou d'exposition.

1.3 AUTEUR·RICES, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

La mission d'information et d'orientation de l'agence s'exerce en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions et peut concerner :
- l'orientation **éditoriale, sociale et juridique** des auteurs, la **mise en relation** avec des structures culturelles ou éducatives ;
- l'accompagnement **administratif** sur la question de la rémunération des auteurs ;
- l'aide au **montage de projets et animations** liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- le soutien à la **création ou la professionnalisation des manifestations littéraires** dans la continuité de la **Charte nationale des manifestations littéraires** conçue par la Fill en lien avec les instances nationales concernées.

2. LA FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION

L'agence se fait le **relais des formations existantes à l'échelle régionale et nationale. Elle diffuse les programmes des organismes spécialisés** (École de la librairie, SGDL, Asfored, Bibliest, ABF, etc.), et oriente les professionnel·les vers les formations adaptées à leur secteur, à leur projet et à leur statut.
Elle peut également accompagner, selon les cas, la recherche de dispositifs de financement ou l'inscription dans un parcours de formation, en lien avec les partenaires de l'emploi, les réseaux professionnels et les collectivités.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence propose chaque année un programme de **formations sectorielles et interprofessionnelles**.
Ces actions sont le plus souvent **construites en partenariat** avec les organismes experts ou des institutions référentes (SGDL, cabinets de consultants spécialisés, École de la librairie, CNL, médiathèques départementales, etc.).

Ouvertes le plus largement possible, notamment s'agissant des journées d'étude, **elles veulent non seulement s'adresser aux professionnels du livre, mais aussi aux acteurs de la culture et de l'éducation**, et peuvent aussi intégrer des publics en formation initiale (étudiants, stagiaires, etc.). L'agence souhaite ainsi favoriser les croisements entre métiers et pratiques.

▶ **En 2026, les structures régionales pour le livre, la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) et la Bibliothèque publique d'information (Bpi) s'associent** pour proposer un cycle commun de webinaires. Intitulé « **WeBiblio** », il est destiné à l'ensemble des professionnel·les des bibliothèques (agents, salariés, bénévoles).

Auteur·rices

⟶ **Parcours de professionnalisation** – démarches sociales et fiscales, animé par la SGDL, date(s) et format à définir.

Édition

⟶ **« IA & Édition : explorer, comprendre, déconstruire, composer »**, animée par Églantine Gabarre, cabinet Axiales, 20 avril à Besançon.

Cycle de webinaires collectifs organisé au sein de la Fill avec 3 autre agences régionales (Normandie, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) :
⟶ **« La typographie en question »**, animé par Thierry Fétiveau, designer graphique et typographique, 24 mars.
⟶ **« La facture dématérialisée »**, animé par Bertrand Michau, expert-comptable associé au sein du cabinet Amcen, 1er juin.
⟶ **« IA & Édition »**, dernier trimestre.

Librairie

Ateliers collectifs organisés au sein de la Fill avec 4 autres agences régionales (Normandie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) :
⟶ **« Lire un bilan comptable »**, animé par David Demartis, éditeur indépendant et consultant, 26 janvier & 2 février, en visioconférence.
⟶ **« La rédaction et la valorisation des coups de cœur »**, animé par animé par Patrick Lenormand, journaliste, et Timothée Bongrain, libraire, 20 mars, en visioconférence.
⟶ **« Transmettre sa librairie »**, animé par David Demartis, 13 & 30 mars, en visioconférence.
⟶ **« La signalétique en librairie »**, animé par Narges Temimi, libraire et consultante, 29 juin, en visioconférence.
⟶ **« Réaliser une veille efficace »**, animé par Solveig Touzé et Ayla Saura, libraires, 4 novembre, en visioconférence
⟶ **Thématique à définir**, second semestre.

▶ **Début 2026**, un questionnaire a été adressé aux libraires de la région afin de **mieux cerner leurs besoins en formation** – thématiques, formats, modalités. La formation de second semestre sera proposée sur la base des réponses recueillies.

Lecture publique

→ **[WeBiblio] « Bibliothécaires vs IA : même pas peur ! »**, animé par Amel Boudina, coordinatrice du projet Biblius chez Bibliopresto, 15 janvier, en visioconférence.

→ **[WeBiblio] « Les droits culturels en bibliothèque »**, animé par Hélène Brochard, présidente de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), 13 mars, en visioconférence.

→ **[WeBiblio] « Bibliothèque et santé mentale : de l'accueil à la médiation »**, animé par Corinne Matheron, directrice de Shaman Etudes Formation, 22 mai, en visioconférence.

→ **[Journée d'étude] « Accueil et hospitalité en bibliothèque »**, en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 15 octobre, à École-Valentin (25).

Patrimoine écrit

→ **« Latin express pour catalogueurs »**, animée par Émeline Pipelier, directrice adjointe des médiathèques du Grand Dole, 24 février, à Dole (39).

→ **[WeBiblio] « Le vocabulaire du patrimoine écrit »**, juillet, en visioconférence.

Webinaire organisé dans le cadre de WeBiblio.

→ **[Journée d'étude] Dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (PEBFC)**, 8 octobre, à Besançon (25).

→ **Présentation de la thématique PEBFC 2027**, décembre, en visioconférence.

Manifestations littéraires

→ **Parcours de professionnalisation** - cotisations et contributions sociales, obligations déclaratives, animé par l'URSSAF Limousin, en partenariat avec le réseau RELIEF, 1er octobre, en visioconférence.

Interprofession

→ **« Le conte à l'épreuve de l'oralité »**, animée par Muriel Bloch, autrice, conteuse, formatrice, en partenariat avec le Comité des foires et salons de Chalon-sur-Saône, dans le cadre du salon du livre jeunesse, 21 mars, à Chalon-sur-Saône (71).

→ **« Bibliodiversité en circuit-court »**, en présence de 16 éditeurs de la région, en partenariat avec la médiathèque départementale de Haute-Saône, 23 mars, à Vesoul (70) – cf. détails dans partie II 3-3.1.

→ **« L'Atelier du livre déchaîné : penser l'écosystème du livre »**, animé par l'Association pour l'écologie du livre, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Dijon, dans le cadre des rencontres de la transition écologique *Demain la ville*, 5 juin, à Dijon (21).

→ **[Dans le cadre de la mission Lecture-Justice**, à destination des coordinateurs d'activités, des enseignants au sein des établissements pénitentiaires et des bibliothécaires partenaires] **« Facile à lire en établissement pénitentiaire »**, animée par Aveline Jarry, spécialiste de l'accessibilité de la lecture, 22 septembre et 3 décembre, à Dijon (21).

→ **Cycle de 3 webinaires collectifs sur le Facile à lire (FAL), organisé au sein de la Fill avec les agences régionales :**

- **« La création d'un fonds documentaire FAL »**, animé par Hélène Fouéré, responsable de la médiathèque de Landerneau, et Françoise Combe, bibliothécaire au Carré d'Art de Nîmes, 26 mars.
- **« Mise en place et valorisation de l'espace FAL : emplacement, mobilier, signalétique »**, animé par Isabelle Berta, médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, Laure Gombault, bibliothèques de Caen-la-Mer et Hélène Gerber, designeuse, 12 mai.
- **« Organiser un prix Facile à lire »**, 5 novembre.

À noter que les temps de formation proposés dans le cadre des Petites Fugues, mais ouverts à tous, s'ajoutent à ce programme.

2.3 COORDINATION RÉGIONALE LECTURE PUBLIQUE & PATRIMOINE ÉCRIT

Objectifs :

Répondre aux besoins de formation des professionnels et bénévoles des bibliothèques publiques et à l'évolution constante du métier (diversification des services, développement des usages numériques, lutte contre la désinformation, enjeux écologiques, etc.).

Aux côtés de la DRAC et du CNFPT, **l'agence coordonne un comité régional de pilotage de la formation dans les domaines de la lecture publique et du patrimoine écrit**, qui rassemble également Bibliest, les médiathèques départementales et l'ABF régionale.

Ce comité travaille à :
- l'identification concertée des besoins,
- la coordination de l'offre de formation à l'échelle régionale,
- la mise à jour du ☞ Catalogue régional de formation, en ligne sur le site de l'agence.

Aujourd'hui l'un des outils les plus consultés du site de l'agence, ce catalogue, qui comporte chaque année **plus de 200 formations proposées par l'ensemble des partenaires régionaux**, est une référence pour les professionnel·les.

▶ **En 2026 et comme chaque année, l'agence y intègrera l'ensemble des formations proposées par les partenaires.**

Les travaux du comité se poursuivront par ailleurs sur la base du **Référentiel des compétences des bibliothèques territoriales, incluant ses évolutions à venir**, avec une adaptation aux réalités de terrain.

3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉDITION : MOBILITÉ, SURDIFFUSION & COOPÉRATION

Objectif :
Renforcer l'accès aux marchés, encourager la découverte des catalogues éditoriaux par les bibliothèques, les librairies et les particuliers, promouvoir la bibliodiversité.

❖ Salons hors région

À travers un accompagnement collectif sur des salons hors région, l'agence soutient la visibilité et la mobilité des maisons d'édition régionales.

▶ **En 2026, l'agence financera les stands**, coordonnera la présence des éditeurs et, autant que possible, se déplacera avec eux sur tout ou partie de la durée des salons suivants :
- Magnifique livre à **Lyon**, 27 au 29 mars ;
- Salon L'Autre Livre à **Paris**, [report] 1er au 3 mai ;
- Forum du livre à **Saint-Louis**, 10 au 12 avril ;
- Marché de la Poésie à **Paris**, 3 au 7 juin ;
- Salon L'Autre livre à **Paris**, 20 au 22 novembre ;
- Festival du livre de **Colmar**, 21 et 22 novembre ;
- Salon du livre et de la presse jeunesse en **Seine-Saint-Denis,** 25 au 30 novembre (**2026 est possiblement la dernière année** de la prise en charge du stand).

❖ Surdiffusion

En 2026, le soutien de l'agence à la surdiffusion se décline à travers les actions suivantes :

◉ ☞ **L'Espresso des éditeurs** **(naissance en 2022)** : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants et autres médiateurs ou prescripteurs, avec les éditeurs de la région.
▶ **En 2026, le rythme de ces rendez-vous sera délibérément resserré** et proposera **des formats plus ciblés**, comme ceci a été amorcé fin 2025.

◉ **Rencontre avec des apprentis libraires (naissance en 2023)**: grâce à un partenariat tissé **avec l'université de Haute-Alsace (UHA)**, qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie, 2 à 3 éditeurs sont accompagnés chaque année par l'agence pour aller à la rencontre des futurs libraires et leur présenter leurs catalogues. La visite de 2 librairies mulhousiennes et la rencontre avec les gérants complètent la journée.
▶ **En avril 2026, 2 éditeurs de la région se rendront à Mulhouse.**

« Bibliodiversité en circuit-court » : en 2026 l'agence expérimente un nouveau format régional pour encourager la découverte des catalogues éditoriaux de Bourgogne-Franche-Comté par les bibliothèques et les librairies.
Organisée **en partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Saône**, la première édition s'est tenue le 23 mars à Vesoul.
Au programme : tables rondes avec **16 maisons d'édition de la région**, temps de consultation des catalogues et mise en perspective des enjeux de diffusion de l'édition indépendante, avec l'intervention de Soizic Cadio (Bpi).

❖ « Radio ED » : les éditeurs parlent aux éditeurs

Inauguré en 2025, ce format en ligne bref et convivial – un échange d'une heure entre pairs, à mi-chemin entre information et formation – a vocation à faire circuler idées et bonnes pratiques entre éditeurs de la région. Organisé 1 à 2 fois par an en fonction des besoins et de l'actualité, il complète utilement les autres dispositifs d'accompagnement collectif.

▶ **En 2026**, un Radio ED est programmé le 22 juin avec les éditions Caïman, sur la thématique du **financement participatif *via* les plateformes de crowdfunding.**

3.2 LIBRAIRIE : ANIMATION & RÉSEAUX

En complément des aides institutionnelles à l'investissement, et notamment, depuis 2024, dans le cadre du Contrat territorial en faveur de la librairie porté par la Région, le Centre national du livre et la DRAC, l'agence propose divers types de soutien aux librairies en Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif :
Renforcer l'inscription des librairies dans le paysage culturel de la région, favoriser les échanges et la formation de pair à pair.

❖ Programme ☞ Mon libraire, mon univers

Réservé aux librairies non labellisées LiR, Mon libraire, mon univers vise à accompagner tout au long de l'année des **propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme** : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

❖ Rencontres nationales de la librairie (RNL)

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont un rendez-vous important pour les professionnel·les de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre.

▶ **En 2026, les RNL se dérouleront à Renne les 7 et 8 juin.**
L'agence proposera son soutien aux librairies adhérentes, souhaitant s'y rendre : remboursement des frais d'inscription pour les librairies non adhérentes au syndicat de la librairie française (SLF) et participation aux frais de déplacement.

❖ « Radio LIB » : les libraires parlent aux libraires

Inauguré en 2025, ce format en ligne bref et convivial – un échange d'une heure entre pairs, à mi-chemin entre information et formation – a vocation à faire circuler idées et bonnes pratiques entre libraires de la région.

▶ **En 2026**, 2 à 3 éditions sont prévues, dont une au premier semestre, en partenariat avec l'ALIDO, Réseau des librairies indépendantes d'Occitanie, consacrée à la **question de la création d'une association régionale de libraires.**

3.3 MANIFESTATION PATRIMOINES ÉCRITS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté est une manifestation régionale pilotée par l'agence, qui **met chaque année à l'honneur, 2 mois durant**, les fonds patrimoniaux des établissements documentaires de la région (services d'archives, bibliothèques, musées, sociétés savantes, associations...).
L'événement repose sur un appel à participation lancé en décembre et une **communication régionale** déployée par l'agence : dépliant papier, affiches et marque-pages, programme complet mis en ligne sur le site Internet dédié (depuis 2024), relais vers les médias et institutions partenaires, campagne de communication sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), etc.

La manifestation veut donner à voir la richesse du patrimoine écrit régional et « dépoussiérer » son image à travers des expositions, conférences, ateliers, lectures ou visites guidées, au sein même des établissements détenteurs et en mettant l'accent sur les propositions pédagogiques et/ou familiales.

▶ **Intitulée « Captifs ? », l'édition 2026 portera sur l'enfermement sous toutes ses formes et se déroulera du 1er septembre au 1er novembre 2026.**

Le ☞ site Internet dédié à la manifestation fera par ailleurs l'objet d'évolutions en 2026 afin de mieux répondre aux attentes des établissements partenaires et d'améliorer la visibilité des animations programmées dans la région. Il sera également possible de télécharger un kit communication (avec charte d'utilisation, logos, visuels prêts à l'emploi pour les réseaux sociaux...), d'accéder à une boîte à outils et de consulter les éditions précédentes de la manifestation.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de la manifestation, l'agence organisera **un atelier de présentation de la thématique et une journée d'étude** (respectivement en octobre et décembre, cf. ci-avant).

3.4 MÉDIATION & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

❖ Portage financier de rémunérations d'auteurs

À la demande d'une structure accueillante, même si l'agence n'est pas partenaire du projet artistique ou culturel, sous réserve de faisabilité et d'accord préalable, si la structure ne peut pas rémunérer directement l'auteur intervenant (pas d'inscription à l'URSSAF, nécessité d'un dépôt de facture sur Chorus, etc.) :
l'agence peut rémunérer l'auteur, en appliquant les cotisations et déclarations nécessaires, puis présenter une facture à la structure demandeuse.
À noter toutefois : ce portage est **limité à certaines interventions** (pas d'usage pour les résidences, par exemple), suppose un **lien de confiance** entre les partenaires, et nécessite une bonne **anticipation**.

❖ Prêt de matériel et ressources

L'agence met à disposition des structures adhérentes – culturelles, éducatives ou associatives - de la région, un ensemble de ressources en prêt :

Pour des déplacements sur des salons (éditeurs) : nappes et petit matériel électrique.

Pour la conservation des collections (bibliothèques et archives) :
- **aspirateurs** dorsaux avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures,
- thermohygromètres permettant l'extraction et l'analyse des données relatives à la température et à l'humidité.

Pour des actions de médiation (bibliothèques, établissements scolaires, centres de loisirs, structures du champ social, etc.) : un fonds de ☞ 4 expositions itinérantes :
- Comment un livre vient au monde ? (Rue du Monde)
- La laïcité en questions (BnF)
- Objectifs de développement durable (fondation GoodPlanet)
- Histoires de fausses nouvelles (BnF)

Pour des expositions (bibliothèques et archives notamment) : 2 modèles de lutrins en altuglas transparent.

❖ Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence peut proposer son partenariat selon des modalités définies au cas par cas.

▶ Le 25 avril 2026, l'agence est partenaire d'une **journée organisée par l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon, consacrée à *Mémoires de l'Enclave* de Jean-Paul Goux** (Besançon, 1986 ; ré-édition critique aux Belles Lettres, 2026).
Cette œuvre majeure, fruit d'une enquête de terrain menée en 1984-1985 auprès des ouvriers du Pays de Montbéliard, est une référence pionnière de la littérature documentaire française, et un témoignage précieux sur l'histoire industrielle de la région.
À cette occasion, l'agence a invité Arno Bertina, dont l'œuvre s'inscrit dans cette même filiation de l'écriture à l'écoute et du récit de terrain.



III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE

Souhaitant répondre à l'exigence qui s'impose à toute structure ressource, et a fortiori *à celles soutenues par les pouvoirs publics, de faciliter l'accès à la culture et de lutter contre toutes les formes de marginalisation, l'agence affirme son engagement en faveur de l'égalité culturelle sur l'ensemble du territoire régional.*
Aux côtés de ses partenaires publics et de terrain, et en visant l'intérêt général, elle inscrit son action dans une double logique : le droit à la culture pour toutes et tous et le soutien aux professionnels qui œuvrent dans des contextes contraints ou isolés.

1. LES PETITES FUGUES

Depuis 25 ans, **Les Petites Fugues** sillonnent la Bourgogne-Franche-Comté à l'automne, en donnant à lire et à entendre des auteur·rices de littérature contemporaine dans des lieux multiples : bibliothèques, lycées, collèges, librairies, lieux culturels, hôpitaux, établissements pénitentiaires, structures médico-sociales, associations…
Festival itinérant et interprofessionnel, il incarne l'un des engagements les plus forts de l'agence en faveur de la création littéraire, de la diversité des voix, et de l'irrigation culturelle des territoires.

Objectif :
■ **Favoriser l'accès de toutes et tous au livre, à la lecture et à la littérature** contemporaine, en particulier dans les territoires et auprès des publics éloignés de l'offre culturelle ;
■ **contribuer à l'éducation artistique et culturelle et au développement de la créativité des élèves de la région**, en leur faisant découvrir les auteur·rices contemporains, les processus de création et la pratique de l'écriture ;
■ **faire vivre la littérature comme une pratique actuelle et partagée**, à travers des rencontres et des formes artistiques qui mettent en dialogue auteurs, lecteurs et territoires ;
■ **soutenir** les auteur·rices, les éditeurs de création, les librairies et les acteurs de la diffusion, et **accompagner** les professionnels du livre, de l'éducation et de la culture dans leurs actions autour de la littérature contemporaine ;
■ **contribuer au renforcement des dynamiques culturelles territoriales**, en développant des partenariats variés et en favorisant les collaborations durables entre acteurs du territoire.

Ces actions s'inscrivent dans une double exigence : **éco-responsable**, à travers une itinérance raisonnée, et **d'égalité**, par une programmation attentive à la parité et à la diversité des voix.

▶ **Les Petites Fugues 2026 se tiendront du 16 au 28 novembre et fêteront leurs 25 ans !**

Pour cette édition anniversaire, fêtée avec simplicité, l'objectif est **de maintenir un nombre comparable d'auteur·rices et de rencontres, en poursuivant la consolidation des formats collaboratifs engagés** depuis 2024 **et en continuant à élargir le public.**
Le travail de co-construction avec les partenaires se poursuivra, mêlant les publics scolaires et adultes sur l'ensemble du territoire, avec une **attention particulière portée aux zones rurales et aux territoires et publics éloignés** de l'offre culturelle.
Les « fuguettes » - rencontres conçues collectivement par plusieurs structures d'un même territoire - continueront à se développer, permettant de **croiser les publics, mutualiser les moyens et expérimenter des formes nouvelles.**

Les **journées de formation proposées en amont seront renouvelées et diversifiées**, pour accompagner les partenaires dans la préparation des rencontres et favoriser les échanges interprofessionnels.

▶ À l'occasion de ce 25e anniversaire, l'agence prévoit enfin **la refonte complète du site Internet du festival**, dont la version actuelle a plus de dix ans et ne répond plus aux standards techniques et graphiques actuels, ni aux usages mobiles.

2. LES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »

L'agence se positionne au plus près des publics et des territoires, notamment les plus éloignés des équipements ou des pratiques instituées, en s'attachant à co-construire des actions culturelles qui participent à la cohésion sociale et à la vie collective locale.
Ainsi, dès que cela est possible au regard de ses moyens humains et financiers, en lien avec les acteurs du champ social, de la justice, de la santé ou de l'éducation, l'agence conçoit, soutient ou relaie des projets de lecture et de création littéraire qui favorisent l'accès aux livres, la rencontre avec les auteur·rices, et la reconnaissance de tous les publics comme lecteurs légitimes.

2.1 MISSION LECTURE-JUSTICE

Dans le cadre de la politique interministérielle Culture-Justice et dans le prolongement de l'engagement de l'agence dans ce champ depuis 2021, une mission Lecture-Justice lui a été officiellement confiée par la DRAC et la DISP pour le triennal 2025-2027.
Elle s'inscrit dans une **volonté partagée de renforcer l'accès au livre, à la lecture et à l'écriture pour les personnes placées sous main de justice, tout en professionnalisant les démarches portées au sein des établissements pénitentiaires de la région, ou en lien avec ceux-ci.**

▶ **La feuille de route 2026** s'inscrit dans la continuité de la première année, autour de plusieurs axes :

- **Accompagnement continu** : maintien des liens avec les coordinateurs d'activités, les SPIP et les bibliothèques publiques partenaires, avec un accompagnement adapté aux besoins de chaque établissement.

- **Veille et observation** : poursuite de la coordination interrégionale *via* la commission Médiations & Publics de la Fill.

- **Organisation d'une formation « Facile à lire » en établissement pénitentiaire**, à destination des coordinateurs d'activités, des enseignants au sein des établissements pénitentiaires et des bibliothécaires partenaires – automne 2026 (cf. partie II 2-2.2).

- **Impulsion et accompagnement d'accueil de libraires pour la mise en place de « librairies éphémères » ou de « rentrées littéraires en détention »**, en lien avec des libraires de proximité, permettant aux personnes détenues de découvrir des ouvrages et de contribuer à l'enrichissement des fonds de la bibliothèque de l'établissement.

- **Impulsion et accompagnement de rencontres d'auteur·rices et d'ateliers d'écriture** en établissements pénitentiaires.

- **Dossier CNL** : suivi et clôture du dossier 2025 ; construction d'un second projet régional en vue d'un dépôt de dossier auprès du CNL en mars 2027 – ce qui implique un travail de montage conséquent dès 2026.

2.2 PROGRAMME TERRITOIRES DU LIVRE

Dispositif expérimental de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) depuis 2022 et porté par la Fill, « Territoires du livre » permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'**impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés** du livre et de la lecture. Ces actions sont adaptées aux problématiques et besoins de chaque territoire et peuvent se décliner de multiples façons.

▶ **En 2026, l'agence expérimente des actions auprès de nouveaux publics.**
Sont notamment prévues des actions auprès de :
- **élèves en situation de décrochage scolaire à Baume-les-Dames** (25) – mise en œuvre du projet construit en 2025 ;
- **femmes incarcérées au centre de détention de Joux-la-Ville** (89), avec la mise en place d'une série d'ateliers d'écriture autour des souvenirs et sensations, prenant appui sur la poésie.

L'agence propose également d'accompagner des projets à destination de **mineurs placés sous main de justice**, en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

3. AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De façon générale, l'agence se positionne comme le **partenaire potentiel d'établissements scolaires, établissements documentaires ou autres structures culturelles** souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.
À géométrie variable, le partenariat se construit avec la structure demandeuse et peut inclure : aide au montage du projet, prêt d'outils ou ressources, portage financier, intervention d'un membre de l'équipe auprès des publics concernés, etc.

3.1 LES PATMOBILES, DES MALLES PÉDAGOGIQUES POUR LA MÉDIATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

En 2022, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, présentant les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIXe siècle, et conçue comme un **outil de médiation itinérant.**
Pensée pour s'adapter à une large variété de publics — du primaire aux adultes — la Patmobile permet de **manipuler, expérimenter, observer et créer**, en mobilisant aussi bien des objets que des savoirs.

Objectifs pédagogiques :
- Faire connaître le **patrimoine écrit local et régional**, en lien avec les lieux de conservation.
- Expérimenter des **gestes et techniques anciennes** : reliure, calligraphie, encre naturelle, papier, enluminure…
- Identifier les métiers du livre ancien (relieur, archiviste, imprimeur…).
- Introduire des notions clés : **conservation, transmission, valeur culturelle, écologie du livre.**
- Croiser les disciplines : histoire, lettres, arts plastiques, sciences, technologie, etc.

▶ **En 2026**, la réalisation d'une vidéo promotionnelle **et la mise en place d'une stratégie de communication seront les dernières étapes** avant la mise en **circulation des malles, prévue pour septembre.**

3.2 APPEL À PROJETS DRAC/DRAEAC

L'agence est associée de longue date à l'appel à projets « Éducation artistique et culturelle – lecture et écriture », lancé chaque année par la DRAC et la DRAEAC de Bourgogne-Franche-Comté via la plateforme Adage.
En fonction des demandes, elle intervient en amont (conseils sur le choix des intervenants, orientation vers des établissements documentaires, mise en lien) et pendant le projet, en assurant le portage administratif et financier de la rémunération des intervenants.

▶ Cet appel à projets n'ayant **pas été reconduit pour l'année scolaire 2025-2026**, l'agence n'a pas été amenée à intervenir dans ce cadre en 2026.
Elle reste néanmoins **disponible pour accompagner des projets similaires qui pourraient émerger dans d'autres dispositifs.**

3.3 INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE

Sur demande, dans le cadre d'un projet pédagogique, **un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation**, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

IV. VEILLE & COMMUNICATION

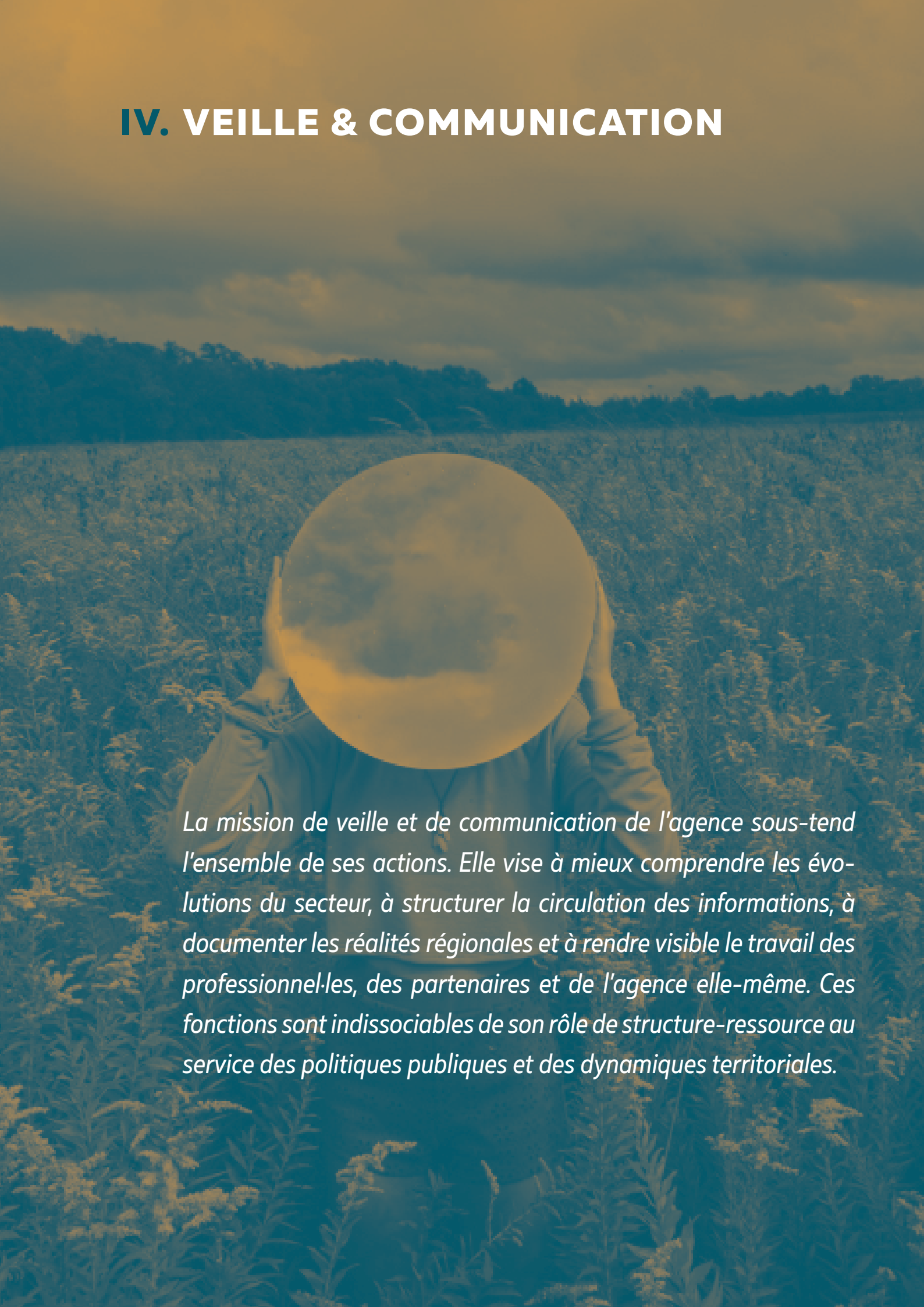

La mission de veille et de communication de l'agence sous-tend l'ensemble de ses actions. Elle vise à mieux comprendre les évolutions du secteur, à structurer la circulation des informations, à documenter les réalités régionales et à rendre visible le travail des professionnel·les, des partenaires et de l'agence elle-même. Ces fonctions sont indissociables de son rôle de structure-ressource au service des politiques publiques et des dynamiques territoriales.

1. VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES

En tant que structure-ressource et interlocutrice des partenaires publics, l'agence maintient une **veille sur les réalités de la filière du livre, les dynamiques territoriales, les mutations des pratiques professionnelles, les politiques publiques et les enjeux en cours :** évolution des modèles économiques du livre, pratiques culturelles et éducatives des publics, équité territoriale et sociale, exigences liées à la transition écologique, place croissante de l'intelligence artificielle, etc.

Cette observation s'appuie sur la collecte et l'analyse de **données régionales ou nationales**, les bilans qualitatifs de ses actions ou dispositifs et les **retours de terrain** issus de son activité d'accompagnement et de coopération.

❖ Base de données interrégionale du livre et de la lecture

Jusqu'ici dépourvue d'outil dédié, ce qui limite la consolidation et l'exploitation fine de ses données, l'agence a rejoint en 2025 le groupe de travail coordonné par la Fill autour de la Base de données interrégionale du livre et de la lecture (BILL), aux côtés de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Normandie Livre & Lecture et de Livre et lecture en Bretagne.

Objectif : exploiter collectivement un logiciel existant, développé par l'agence provençale, en **mutualisant gouvernance, nomenclature et coûts de développement et maintenance** entre structures régionales.

▶ **Au second semestre 2026, l'agence sera ainsi dotée d'une base de données opérationnelle**, précieux outil de travail pour son équipe, recensant les professionnels qu'elle accompagne ainsi que d'autres acteurs culturels et institutionnels.

2. LA FILL ET RELIEF : S'ENGAGER POUR MIEUX AVANCER, ENSEMBLE

L'agence est membre actif de deux réseaux professionnels nationaux – la Fill et RELIEF – dont elle partage les valeurs et les ambitions.
Ces réseaux fonctionnent essentiellement grâce à l'implication de leurs membres : les équipes salariées y sont réduites, et c'est précisément cet engagement collectif qui en fait la force. C'est dans cet **esprit de réciprocité** que l'agence s'y engage : en apportant son expertise et son énergie, tout en s'appuyant sur les ressources, les échanges et les solidarités que ces dynamiques collectives rendent possibles.

2.1 LA FILL - FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

La ☞ Fédération interrégionale du livre et de la lecture est un réseau interprofessionnel qui fédère 12 structures régionales pour le livre, la BnF, la Bibliothèque publique d'information (Bpi), quatre Régions et deux structures professionnelles œuvrant pour la lecture publique.
Son rôle : **favoriser la formation continue de pair à pair, accélérer les projets à l'échelle nationale, rassembler les informations et observations réalisées sur le territoire, et être l'interlocutrice du ministère et des organisations professionnelles nationales.**

Membre actif de la Fill, **l'agence participe également aux prises de position publiques :**
- fin 2025, elle a cosigné la **tribune interprofessionnelle parue dans *Le Monde* alertant sur les coupes budgétaires prévues pour le livre** dans le PLF 2026 ;
- en 2026, elle a signé la **lettre ouverte adressée aux auteur·rices de Grasset** ayant quitté la maison.

Ces prises de parole collectives traduisent un **engagement commun à défendre l'écosystème du livre face aux décisions qui le fragilisent.**

▶ Projets 2026 coordonnés ou coportés avec la Fill :

■ **Programme « Territoires du livre »** (cf. partie III.2) : soutien à la circulation des auteurs auprès des publics éloignés.
■ **Webinaires mutualisés, dont WeBiblio et cycle Facile à lire :** cycles de webinaires à destination de toute la filière, conçus et diffusés en commun par les structures membres.
■ **Étude interrégionale sur la librairie en territoire rural :** menée par l'ensemble des structures régionales, en partenariat avec le SLF et le CNL - restitution prévue lors des Rencontres nationales de la librairie (RNL) 2026.
■ **BILL** (Base de données interrégionale du livre et de la lecture) : voir partie IV.1.
■ **CooProg :** plateforme de co-programmation permettant aux structures de construire des tournées cohérentes géographiquement et temporellement, afin de **réduire l'empreinte écologique des mobilités artistiques**. L'agence participe au déploiement de cet outil dans le champ du livre et de la lecture.
■ **Représentation** de la Fill, à travers l'un de ses membres, dans les **commissions d'experts du Centre national du livre (CNL).**

2.2 RELIEF - RÉSEAU DES ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES ET FESTIVALS

Créé en 2005, ☞ RELIEF **fédère une soixantaine de festivals et événements littéraires en France, en Belgique et au Québec**, engagés dans la promotion de la littérature contemporaine et de la traduction littéraire.

Le réseau œuvre pour la transmission de la création littéraire, la juste rémunération des auteurs, et le partage de ressources et de bonnes pratiques entre organisateurs. Il est également un espace de veille, de réflexion collective et de prise de parole face aux enjeux qui menacent les festivals littéraires, notamment budgétaires, dans un contexte de coupes importantes annoncées dès 2026.
C'est notamment au titre des Petites Fugues que l'agence est membre de RELIEF.

▶ En 2026, cet engagement se traduit par :
■ la participation à l'assemblée générale et à des **groupes de travail** du réseau ;
■ la cosignature d'une **tribune en début d'année sur la situation budgétaire des festivals** ;
■ l'organisation d'une **formation commune** avec le réseau (cf. partie II.2.2) ;
■ **la veille et l'échange de bonnes pratiques** entre organisateurs de manifestations littéraires.

3. LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

L'évolution de la communication numérique de l'agence accompagne celle de ses missions. Elle s'inscrit dans une stratégie sobre, ciblée, et évolutive, privilégiant l'utilité, la clarté de l'information et l'accessibilité.

3.1 SITE INTERNET & LETTRE ÉLECTRONIQUE

❖ Principal espace de référence de l'agence, son ☞ site Internet constitue à la fois une **vitrine** de ses actions, un **centre de ressources** professionnelles et un **outil de valorisation** du secteur du livre et de la lecture en Bourgogne-Franche-Comté.

Il veut répondre à une triple ambition :
- **informer et accompagner les professionnel·les de la chaîne du livre** (actualités, dispositifs de soutien, formations, ressources documentaires appels à projets...) ;
- **valoriser la diversité et la vitalité du territoire**, grâce à des annuaires dynamiques et un agenda culturel régional ;
- **rendre visible l'action de l'agence**, ses missions structurantes et sa vie associative.

▶ **En 2026, l'agence poursuivra la mise à jour, l'enrichissement et les nécessaires développements graphiques et/ou fonctionnels de son site.**

❖ Nourrie par le site Internet, 👉 la lettre d'information électronique bimensuelle de l'agence permet d'en relayer les contenus auprès des abonnés.

Au nombre de 5 000, les destinataires de la lettre sont majoritairement des professionnel·les du livre, de la culture et de l'éducation, ainsi que des collectivités et partenaires.

3.2 RÉSEAUX SOCIAUX

L'agence est présente sur Facebook, Instagram, et LinkedIn. Chaque canal est utilisé de façon différenciée :

- 👉 **Facebook** : relais d'actualités professionnelles et de l'agence ;
- 👉 **Instagram** : valorisation visuelle des projets portés par l'agence ;
- 👉 **LinkedIn** : mise en avant des chantiers professionnels et partenariaux.

L'usage de ces réseaux reste raisonné, en cohérence avec les capacités internes.
L'agence privilégie la qualité de l'information et l'ancrage territorial à la fréquence de publication.

4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

La communication institutionnelle et associative de l'agence constitue un **vecteur de visibilité et de transparence et vise à rendre compte de son action le plus lisiblement possible.**
Elle regroupe les **supports produits par l'agence à destination de ses membres, de ses tutelles et partenaires, ou du grand public**, dans le cadre de sa vie associative, de sa gouvernance et de sa représentation.

Elle comprend notamment :

- **le projet de structure, renouvelé tous les 3 ans, dont en 2025 ;**
- le **rapport annuel d'activité**, présenté lors de l'assemblée générale, qui dresse un panorama détaillé des actions menées et des perspectives et intègre les éléments budgétaires et comptables de l'exercice écoulé ;
- la **carte de vœux** ;
- la **plaquette de présentation de l'agence, dont la publication est prévue en 2026 [sous réserve des fonds nécessaires]**, destinée à faire connaître ses missions, ses actions et son ancrage territorial, diffusée lors de rencontres professionnelles, de salons, ou sur demande ;
- ponctuellement, d'autres supports « sur mesure », produits à l'occasion d'événements particuliers ou pour répondre à des besoins spécifiques de valorisation.



AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026



CHARGES

1 299 748,47 €

			BP 2026	% salaires
Au service des partenaires publics	352 057,75 €	Expertise et interventions pédagogiques	19 321,72 €	100 %
		Aide à l'ingénierie & Pilotage dispositifs	202 969,68 €	18 %
		Coopération documentaire	129 766,35 €	65 %
Au service des professionnel·les du livre	280 736,35 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	71 824,80 €	93 %
		Formation	72 395,09 €	70 %
		Opérations & Outils de soutien	136 516,46 €	52 %
Au service des publics et du territoire	308 804,09 €	Les Petites Fugues	234 088,42 €	52 %
		Développement des publics	61 195,83 €	51 %
		Autres actions EAC	13 519,85 €	99 %
Veille & Communication	129 914,45 €	Veille & Fill	45 893,96 €	64 %
		Communication numérique	43 156,02 €	89 %
		Communication institutionnelle et associative	40 864,46 €	88 %
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	228 235,83 €	Locaux	71 247,58 €	22 %
		Administratif	25 411,41 €	
		Équipements	40 725,69 €	
		Déplacements & Frais divers	26 496,96 €	
		Charges diverses	14 500,00 €	
		Ingénierie liée au fonctionnement	49 854,19 €	
			1 299 748,47 €	

RECETTES

1 299 748,47 €

En bleu : subventions sur projets (non récurrentes)
En ocre : fonds dédiés

			BP 2026
Subventions	1 238 850,27 €	DRAC - Fonctionnement	346 000,00 €
		DRAC - Fonctionnement - Avance 2025	100 000,00 €
		DRAC- Actions fléchées	236 896,18 €
		DISP - Lecture-Justice	10 000,00 €
		Sofia-Jeunes en librairie	10 000,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	450 000,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	25 000,00 €
		CNL - Lecture-Justice	10 454,09 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, FCM, collectivités)	50 500,00 €
Participations & Adhésions	35 575,00 €	Participations	21 575,00 €
		Adhésions	14 000,00 €
Transfert de charges	0,00 €	Remboursements divers	0,00 €
		Prévoyance + SS	0,00 €
Produits divers	10 000,00 €	Intérêts financiers	10 000,00 €
		Produits exceptionnels et de gestion	0,00 €
Fonds propres	9 000,00 €		9 000,00 €
Fonds dédiés	6 323,20 €	Rémunération S. Haton LJ	1 113,20 €
		Rencontres PF reportées	2 620,00 €
		Report TDL P. Godard	2 590,00 €
		Patmobiles	0,00 €
		AAP DRAC-DRAEAC - Dole 23-24	0,00 €
		Formation édition	0,00 €
Résultat	**0,00 €**		1 299 748,47 €

GLOSSAIRE

A - **AAP :** Appel à projets
ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ABF : Association des bibliothécaires de France
ADDSEA : Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent
ALL BFC : Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté
Asfored : Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels dans les métiers de l'édition

B - **Bibliest :** Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) de la région Bourgogne–Franche-Comté
BILL : Base de données interrégionale du livre et de la lecture
BnF : Bibliothèque nationale de France
BPI : Bibliothèque publique d'information
BUT : Bachelor universitaire de technologie

C - **CCFr :** Catalogue collectif de France
CDD/CDI : Contrat à durée déterminée / Contrat à durée indéterminée
CFCB : Centre de formation aux carrières des bibliothèques
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
CNL : Centre national du livre

D - **DISP :** Direction interrégionale des services pénitentiaires
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAEAC : Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle

E - **EAC :** Éducation artistique et culturelle
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT : Établissement et Service d'accompagnement par le travail
ETPT : Équivalent temps plein annuel travaillé

F - **FAL :** Facile à lire
FEDEI : Fédération des éditions indépendantes
FFCB : Fédération française pour la coopération des bibliothèques
Fill : Fédération interrégionale du livre et de la lecture

H - **HEPA :** High-efficiency particulate air (filtre à air à haute capacité)

J - **JEL :** Jeunes en librairie

L - **LiR :** Librairie indépendante de référence

MLMU : Mon libraire, mon univers

M - **MS :** Masse salariale

P - **PEAC :** Parcours d'éducation artistique et culturelle

PCP : Plan de conservation partagée

PCPJ : Plan de conservation partagée des livres jeunesse

PCPP : Plan de conservation partagée des périodiques

PEBFC : Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté

PF : Petites Fugues

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PSBC : Plan de sauvegarde des biens culturels

R - **RELIEF :** Réseau des événements littéraires et festivals

RNL : Rencontres nationales de la librairie

S - **SGDL :** Société des gens de lettres

SLF : Syndicat de la librairie française

SLL : Service du livre et de la lecture

Sofia : Société française des intérêts des auteurs de l'écrit

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SRL : Structure régionale pour le livre

U - **UHA :** Université de Haute-Alsace

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

L'agence a pour objet de mettre en œuvre en région Bourgogne-Franche-Comté une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et de développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.
Les actions de l'agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre.

Statuts de l'agence, article 2



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

SITE DE BESANÇON
25, rue Gambetta
25000 Besançon

SITE DE DIJON
71, rue Chabot-Charny
21000 Dijon

administration@livre-bourgognefranchecomte.fr
www.livre-bourgognefranchecomte.fr
03 80 68 80 20

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

FILL

© Johann Michalczak